

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE..... 4 fr.
PÓŁROCZNIE..... 8 fr.
ROCZNIE..... 15 fr.

Zagranicą :

ROCZNIE..... 18 fr.

TELEFON :

TRUDAINE 61.42

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 4 fr.
SIX MOIS..... 8 fr.
UN AN..... 15 fr.

Etranger :

UN AN..... 18 fr.

TÉLÉPHONE :

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3 bis, rue La Bruyère, 3 bis — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

RÉPUBLIQUE ROYALE DE POLOGNE

I

Dès le début de la guerre, et plus exactement, à partir du moment où fut proclamé le manifeste du Grand-Duc, on a beaucoup parlé de la Pologne et commenté de différentes façons les paroles de ce manifeste. A notre avis elles peuvent se passer de tout commentaire.

Aussi notre but n'est pas de les traduire, mais simplement de démontrer à qui pourrait l'ignorer :

1) Quelle était cette Pologne dont le corps vivant fut, d'après la proclamation du Grand-Duc, déchiré il y a cent cinquante ans.

2) Quels peuvent être ces peuples unis à la Pologne par l'Histoire et dont la Russie demandait aux Polonais de respecter les droits.

3) Quels étaient ces liens unissant ces peuples entre eux sous le régime polonais, et enfin

4) De quoi se composent réellement les terres de l'ancienne Pologne qui se trouvent au pouvoir de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie.

La Pologne d'il y a cent cinquante ans, c'est-à-dire la Pologne d'avant son démembrement, formait un Etat collectif nommé : République royale de Pologne, — Etat possédant une superficie d'à peu près 800.000 kilomètres carrés et dont les trois quarts (600.000 kilomètres carrés) échurent à la Russie. Son étendue équivalait à celle de la France et des Iles Britanniques réunies. Quant à la Russie, avec la Sibérie et ses autres possessions asiatiques, elle possède une étendue de plus de 21 millions de kil. carrés formant bloc :

En Russie européenne	5.604.740 k ²
En Sibérie	12.495.100 —
En Asie centrale	3.183.281 —
En total	21.283.121 k ²

En comparant cette étendue à celle du reste de l'Europe, nous arrivons aux chiffres suivants :

L'Europe entière possède en total	9.308.000 k ²
A déduire la Russie européenne	5.604.740 —
Reste pour l'Europe sans la Russie	3.703.260 k ²

En ajoutant à la Russie les terres de l'ancienne Pologne se trouvant au pouvoir de l'Allemagne et de l'Autriche. 200.000 k²

cela porte la Russie européenne à	5.804.740 —
et réduit le reste de l'Europe à	3.503.260 —

Différence au profit de la Russie européenne	2.301.480 k ²
--	--------------------------

Ce qui fait que la Russie serait alors rien que par ses possessions européennes de près de deux tiers plus grande que le reste de l'Europe.

Avec ses possessions asiatiques la Russie aurait alors 21.483.121 k²

Quant à l'Europe n'ayant plus alors que. 3.503.260 —

Différence au profit de la Russie 17.979.861 k²

Ce qui fait que la Russie entière serait alors plus de six fois (6,1) plus grande que le reste de l'Europe.

Et si la Russie restituait à la Pologne toutes les terres qu'elle lui a prises lors de son démembrement, elle conserverait encore une étendue de 20.683.121 k²

ce qui la rendrait encore plus de cinq fois plus grande que le reste de l'Europe y compris la Pologne.

Dans ces conditions, la Russie européenne seule serait encore plus grande que le reste de l'Europe y compris la Pologne de plus du double :

La Russie européenne ayant alors.	5.004.740 k ²
---	--------------------------

Le reste de l'Europe avec la Pologne	4.303.260 —
--	-------------

La différence serait au profit de la Russie européenne	701.480 k ²
--	------------------------

Dans les frontières de l'ancienne Pologne habite, comme par le passé, une population mixte de même origine qu'alors, donc ethnographiquement la même. La seule différence qu'on put y apercevoir est, au point de vue numérique, celle d'atteindre aujourd'hui le chiffre de près de 60 millions au lieu de 18. Ce dernier chiffre représente celui de la population entière de la Pologne lors de son démembrement :

Cette population, comme alors, se compose actuellement de trois peuples distincts habitant côte à côte et lesquels sont : les Lithuaniens, les Polonais et les Ruthènes, ou pour qui préfère, Russiens (1), — se divisant en Blancs-Russiens, Petits-Russiens etc, mélangés çà et là d'un certain pourcentage d'Allemands, de juifs et de Lettons.

Sous le régime de l'ancienne République, ces trois peuples se trouvaient unis par des liens politiques librement consentis.

Par conséquent, la nation polonaise, c'est-à-dire la nation habitant cette Pologne d'avant son démembrement, n'était autre que la réunion de ces trois peuples qui formaient d'un commun accord l'Etat collectif nommé : République royale de Pologne. Etat composé de la Lithuanie, de la Ruthénie, de la Pologne,

(1) Ruthène ou Russe n'est pas la même chose que Russe. La Russie proprement dite s'écrit et se prononce en russe, en ruthène et en polonais : Rosya et les Russes proprement dits se nomment : Rosyanie. Tandis que la Ruthénie se nomme en ruthène et en polonais : Rus (prononcez Rouss) et les Ruthènes : Russini ou Rusiny (pron. Roussini). Il y a ici une similitude de nom insuffisamment connue en France, et qui provoque mainte erreur menant souvent à de fausses conclusions. Nous avons de ces similitudes de noms bien plus frappantes encore autre part.

Sans parler de la Bohême, pays des Tchèques, et de la Bohême de Montmartre, ce qui n'est pas du tout la même chose, nous avons encore : la Galice en Espagne et la Galicie en Autriche, le pays de Galles en Angleterre et les deux Gaules constituant la France. Et cependant, un Gaulois n'est pas un Gallois, ni un Galicien de Galice n'est pas non plus un Galicien de Galicie. Et nous en passons bien d'autres.

de la Prusse, de la Livonie et de la Courlande et qui fut constitué non par voie de conquête ni de rapine, mais par la voie la plus juste et la plus pacifique, celle de l'entente et de l'accord mutuel.

Toutes ces parties formant l'Etat polonais s'unirent à lui dans les conditions suivantes :

La Prusse Occidentale et Orientale

Pour mieux comprendre la valeur et l'importance de ces deux provinces ainsi que le rôle qu'elles jouèrent dans le développement de la puissance germanique, il nous faut emprunter ces quelques lignes qu'on pourrait appeler prophétiques à un auteur polonais, Julian Klaczko. Elles furent écrites il y a à peu près cinquante ans, en 1869 :

« Après que les anciens et puissants royaumes slaves des Obotrites, des Lutiques et des Moraves, sur l'Elbe et sur l'Oder, eurent cessé d'exister, c'est la Bohême qui devint elle aussi le fief d'une dynastie allemande, et dans sa marche irrésistible, écrasante, vers la domination universelle, la Germanie avait déjà commencé à fortement entamer les trois derniers Etats indépendants du *far-est*, la Hongrie, la Pologne et la Lithuanie.

« Dès le XII^e siècle un successeur de saint Etienne (roi de Hongrie) écrivait à un descendant de Boleslas le Grand ces paroles caractéristiques : « la sauterelle tudesque, après avoir mangé les vignes hongroises, viendra ensuite s'abattre sur les champs léchites, » — et cette prédiction n'avait pas tardé à se réaliser.

« Depuis lors, la Pologne s'est vu ravir successivement une province riche et précieuse après l'autre : la Silésie, la Poméranie, les terres de Dobryzn et de Michalow. « L'aune et la balance » des Teutons ne se montrèrent pas moins actives et « providentielles » que leur épée : leurs marchands, leurs trafiquants et colons affluaient par milliers dans les pays magyars et polaques ; ils s'y cramponnaient, s'y « nichaient », avec la ténacité placide qui les a distingués de tout temps. Le saint-empire poussait ses marches jusqu'au delà de la Theiss et de la Vistule.

« Non moins brillantes et radieuses étaient les perspectives du côté du Niémen. Sur les bords de ce fleuve, les chevaliers teutoniques préparaient à l'empire une acquisition importante ; ils la préparaient lentement, méthodiquement, en exploitant avec beaucoup d'industrie ce qui restait encore en Europe d'esprit romanesque : ils offraient à cet esprit les émotions et les mirages d'une croisade factice. Dans ce coin des « fils de Baal », la Germanie s'était ménagé, en effet, une petite terre sainte, selon les besoins du siècle et tout à sa portée : on pouvait y aller combattre les « infidèles » sans trop de fatigues et avec profits certains. Deux fois par an, aux mois de février et d'août, — à l'approche des deux grandes fêtes de la sainte Vierge, — arrivaient à Marienbourg les fils nobles de tous les pays de la chrétienté avec des cadeaux et des offrandes pour le vaillant ordre ; ils s'y faisaient armer chevaliers, échangeaient deux ou trois coups de lance avec les « Sarrasins du Nord », et s'en retournaient ensuite conter aux

belles demoiselles leurs prouesses de quelques jours.

« Ces combats de parade, ces splendides mises en scène propageaient la gloire, remplassaient les coffres et servaient les desseins de l'ordre, — ordre étrange, et qui déjà porte dans ses flancs la Prusse triomphante de nos jours ! Il l'annonce, en effet, et la préétablit par une organisation toute militaire et un génie bureaucratique comme n'en connut point l'Europe, par son esprit économe aussi, enfin et surtout par une politique sans scrupule et sans vergogne.

« Venu de Hongrie, institué et doté en 1230 sur la frontière de Mazovie par le duc Conrad avec la mission de défendre la Pologne contre les incursions lithuaniques et de propager le christianisme au delà du Niémen, l'ordre teutonique n'eut rien de plus pressé que de tourner contre la Pologne elle-même les armes qu'il tenait d'elle, et de lui arracher ses possessions de la Baltique dans une suite de guerres sanglantes et toujours renaissantes.

« Quant à la Lithuanie, les chevaliers la combattaient avec bien moins d'acharnement ; ils lui faisaient la guerre à de larges intervalles, posément, sans beaucoup la presser, évitant surtout de trop l'exaspérer, car le désespoir pouvait bien la jeter dans les bras du christianisme, et alors l'ordre perdait toute sa raison d'être. C'en était fait alors des dotations immenses qui affluaient de tous les pays de l'Europe, des « croisades » si lucratives aux deux fêtes annuelles de la sainte Vierge ; c'en était fait surtout du riant espoir de posséder un jour les terres de Guédimine en propriété légitime. Aussi les chevaliers voyaient-ils avec un déplaisir extrême ces moines franciscains qui s'en allaient, parmi les adorateurs de Perkunos, prêcher l'évangile et chercher le martyr : il les dénonçaient même à l'occasion aux grands-ducs ; ils voyaient avec une défaveur égale les fréquents mariages des grands-ducs avec des princesses slaves, qui habitaient la cour de Vilno et de Troki à la vue des cérémonies chrétiennes ; encore moins se souciaient-ils d'entreprendre, de concert avec les puissances voisines, — avec la Pologne par exemple, comme les papes ne cessaient de le leur recommander, — quelque expédition décisive pour en finir d'un coup avec « les fils de Baal ». Peu s'en fallut que les grands-maîtres de l'ordre n'eussent garanti, à la Lithuanie un paganisme perpétuel, comme plus tard leurs successeurs, les rois de Prusse, devaient « garantir » à la république polonaise ses « perpétuelles libertés », une anarchie qu'ils y avaient introduite en la fomentant, gagé assuré d'une mort lente et fatale. Et comme ensuite, par leurs machinations, ils garantirent aux Polonais une inimitié perpétuelle avec les Russes.

« Cette possibilité d'une conversion spontanée des souverains de la Lithuanie était la terreur constante des grands-maîtres. « Ce serait, écrivait l'un d'eux, Zollner de Rotenstein, une calamité immense pour le monde chrétien et pour l'Ordre, car une pareille conversion ne saurait avoir rien de solide ni de sérieux... » Ce qui leur paraissait solide et sérieux par excellence, c'était leur établissement dans les provinces polonaises. De là ils entendaient isoler la Lithuanie, lui couper toute communication avec l'Occident et lui prendre une terre après l'autre, à loisir, sûrement, en y implantant des colons germaniques. A le bien prendre, l'ordre teutonique n'agissait point autrement, à l'égard de l'idée chrétienne d'alors, que ne le fait la Prusse contemporaine à l'égard de l'idée moderne, de « la grande idée allemande ».

« Le roi — écrivait en 1866 M. de Bismarck à M. de Goltz dans une dépêche restée fameuse — le roi attache moins de prix à la constitution d'une confédération politique du nord, et tient avant tout à des annexions ; il préférerait abdiquer plutôt que de revenir sans une importante acquisition territoriale... ».

« Les grands-maîtres attachaient moins de prix à la conversion du nord, et tenaient avant

tout à des annexions : ils frémissaient à l'idée d'abdiquer leur « mission » entre les mains d'un Mindowé, d'un Olgiard ou d'un Jagellon baptisé, et voulaient s'assurer en tout cas d'importantes acquisitions territoriales en Pologne. »

Voilà la raison pour laquelle la Prusse héritière légitime de leur politique s'appliqua à détruire l'Etat polonais formant à l'est la seule digue aux envahissements de la Germanie, envahissements séculaires et de plus en plus menaçants pour le repos et la vie des nations. Elle y fut secondée par l'Europe où, par la déplorable confusion des langues et des mots qui règne de nos jours, par la faveur inespérée et inepte que la « grande idée allemande » a su trouver parfois jusque sur les bords de la Seine, on traitait et y traite encore de « vieux préjugé » l'importance que les esprits réfléchis ont de tout temps attachée à la constitution du royaume des Jagellons (1).

La Prusse Occidentale se réunit à la Pologne, spontanément, sous le règne de Casimir Jagellonide et dans les conditions suivantes :

Les villes et les seigneurs de Prusse, écrasés par la tyrannie des Chevaliers Teutoniques, avaient fini par former une confédération. En 1454, les États du pays refusèrent nettement obéissance, et une ambassade vint à Cracovie pour offrir à la Pologne l'annexion de la Prusse et de la Poméranie. C'est un des traits caractéristiques de l'histoire de la Pologne qu'elle ait attiré les peuples voisins par l'unique ascendant de sa civilisation et du prestige de ses libertés. La Ruthénie Rouge s'était donnée à Casimir le Grand. La Moldavie et la Valachie avaient sollicité la suzeraineté de Jagellon. Pendant tout le xv^e siècle la Hongrie et la Bohême demandaient des rois à sa dynastie. Nous verrons plus tard la république de Nowogrod et les Porte-Glaive de Livonie tenter d'échapper à l'étreinte de Moscou en se blottissant sous l'aile de l'aigle blanc.

Casimir accepta la requête de la Prusse. Par un acte en forme, il lui conféra l'autonomie complète, avec diète, allégea les impôts et garantit tous les privilèges publics et privés. A la suite de ces événements la guerre éclata aussitôt avec les Teutoniques. Ces derniers réussirent à mettre le pape et l'empereur dans leurs intérêts, mais malgré tout, l'obstination indomptable du roi de Pologne lui assura la victoire. Malborg capitula et l'Ordre signa le mémorable traité de Thorn (1466) ; le Grand-Maître se reconnaissait vassal de la Pologne ; il lui restituait la Poméranie, les terres de Kholm et de Michałow. La moitié des chevaliers de l'Ordre seraient à l'avenir Polonais. Depuis Grünwald la puissance teutonique n'avait pas subi de choc aussi terrible (2).

(Suite.)

JEAN TARNOWSKI.

NOS BRAVES

Il y a trois semaines, nous avons mentionné à cette place la sixième citation de **Miecislav Rodzyński**, médaillé militaire, sergent au 4^e zouaves. Ce brave des braves continu de tenir le record, parmi les volontaires polonais. Il vient de mériter la septième citation à l'Ordre de la Division et le grade d'adjudant :

« 4^e Bataillon de marche de zouaves. Citation à l'Ordre de la Division, n° 68.

« Rodzyński Miecislav Casimir, matricule 23397, sous-officier très crâne, d'un courage allant jusqu'à la témérité donnant à tous le plus bel exemple. Blessé grièvement à son poste de combat le 15 décembre 1916

Pour copie conforme (signé) Lieutenant-Colonel Richard »

Martin Gouderman, engagé volontaire, vient d'être cité à l'Ordre du Régiment :

« 245^e Régiment d'Infanterie. Citation à l'Ordre du Régiment.

Le Lieutenant-Colonel cité à l'Ordre du Régiment Gouderman Martin, soldat de 2^e classe à la 2^e compagnie de Skieurs, 7468, brave soldat de nationalité polonaise. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, s'est souvent distingué par son courage et son sang-froid. Jeté à terre inanimé par le souffle d'une torpille, a repris sa place de combat aussitôt remis sur pied. Aux Armées, le 18 octobre 1916 (signé). Le Lieutenant-Colonel Angeli ».

(1) JULIAN KLACZKO. Une annexion d'autrefois, chap. II, p. 69.

(2) HENRI GRAPPIN. Hist. de Pologne, p. 61, 62.

Poésie et Vérité

II (Suite et fin.)

Il n'est pas douteux qu'au temps de la seconde République beaucoup de Français, à qui la cause polonaise était chère, ne comptaient pas trop sur les dispositions généreuses de l'Allemagne et auraient trouvé bon qu'on envoyât une solide armée pour prêter main forte à la Pologne. Toute la fin du discours de Lamartine, le 23 mai, est une réfutation de ces idées. Quand il montre les difficultés ou impossibilités pratiques d'une entreprise militaire, on peut lui donner raison. Mais il ajoute à ces arguments des considérations qui substituent à l'utopie de l'intervention une autre utopie qui nous apparaît aujourd'hui beaucoup plus énorme, celle d'une collaboration avec l'Allemagne pour le rétablissement de la Pologne. « Agir de concert avec l'Allemagne, c'était le seul moyen d'arriver à une solution et de relever la Pologne, non plus par un acte insensé, mais la relever puissante par les mains de la France et de l'Allemagne unies dans ce but. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons arriver à reconstituer la nationalité polonaise, cette garantie de la civilisation en Occident. »

Faut-il dire que ce programme politique reçut l'entière approbation de l'Assemblée Nationale ? Après le discours de Lamartine, le représentant Marrast faisait adopter par ses collègues une « Adresse à nos frères d'Allemagne », où l'on trouve ces lignes : « ... La Pologne tend vers nous ses bras ensanglantés. Elle nous demande, elle demande à l'Allemagne la vie indépendante que lui ont enlevée des traités maintenant déchirés. Boulevard de la civilisation européenne, la Pologne veut être libre pour défendre à son extrême frontière la sainte cause triomphante sur les rives du Rhin, de l'Elbe et de la Seine. Unissons donc nos efforts pour relever son glorieux drapeau. Le temps des vieilles haines est passé. L'Allemagne et la France comprennent qu'elles seront grandes et fortes par une solide, sincère, pacifique alliance, et que, marchant à l'ombre de la même bannière, elles pourront réparer d'odieuses injustices et défier tous les mauvais desseins. Animée de ces sentiments, l'Assemblée Nationale constituante charge la commission du pouvoir exécutif d'adresser au Parlement d'Allemagne l'expression solennelle de ses vœux résumés en ces deux mots : pacte fraternel avec l'Allemagne, reconstitution de la Pologne. »

Ce Parlement d'Allemagne, comme on sait, devait avoir une existence aussi éphémère que les enthousiasmes dont il était né. On y discuta beaucoup des choses de Pologne. La conscience allemande, enflammée des idées nouvelles, libérée des entraves de la tyrannie, expression d'une démocratie émancipée, quelle réponse fit-elle aux sollicitations humanitaires de la France ? Deux mois après l'adresse rédigée par Marrast, le 26 juillet, un petit groupe de députés du Parlement de Francfort se hasardaient à déposer sur le bureau de l'assemblée une motion invitant le gouvernement central allemand à convoquer, d'accord avec la France et l'Angleterre, un congrès européen qui reconstituerait une Pologne indépendante. Les débats, passionnés, durèrent deux jours pleins. L'Allemagne avait beaucoup de sympathie pour la liberté et les droits de l'homme, mais elle trouva tout de même une très forte majorité pour refuser de briser les chaînes des « frères » polonais.

Il y avait, dans cette majorité, un certain Wilhelm Jordan, député « démocrate » de Berlin, dont on a pu dire qu'il était le véritable prototype du libéral hakatiste de nos jours. Que les Polonais auxquels la tête tournerait un peu veuillent bien lire au moins ce passage du discours qu'il prononça contre la motion de ses deux ou trois collègues généreux : « le sort de la Pologne est tragique, mais vouloir retenir de force la roue de l'histoire et la faire revenir en arrière serait s'exposer à être écrasé par elle. Le sentimentalisme poétique rêve d'une reconstitution de la Pologne. Mais cette reconstitution, la raison politique l'exige-t-elle ? C'est un lieu commun répété chaque jour, que l'Allemagne a besoin de la Pologne comme d'un boulevard pour arrêter l'invasion des barbares d'Orient. Il serait triste qu'une nation de 45 millions d'individus, bien retranchée au milieu de l'Europe, eût besoin d'un rempart contre un peuple à peine plus nombreux d'un tiers, dispersé sur une immense étendue, ce qui lui rend une offensive aussi dif-

ficile que la défensive lui est aisée. Si pourtant la situation de l'Allemagne était aussi dangereuse qu'on veut bien le dire, est-ce une raison pour vouloir qu'une nation qui a vaincu l'Allemagne en de sanglants combats, comme à Grünwald où 100.000 hommes mordirent la poussière, et qui n'a pas cessé d'être son mortel ennemi, pour vouloir, dis-je, que cette nation, domptée à son tour par les Allemands qui lui ont donné le coup de grâce, oublie soudainement tout son passé et devienne notre alliée contre un pays de même race? Si la Pologne réussit à recouvrer son indépendance, elle ira la main dans la main avec la Russie. Le premier jour de l'indépendance de la Pologne serait le premier jour d'une nouvelle lutte à mort entre elle et l'Allemagne. A notre époque, aucun pays ne saurait vivre séparé de la mer. La Pologne serait obligée de viser aux rivages de la Baltique, jusqu'à Königsberg. Si toutes ces raisons ne nous retiennent pas d'octroyer la liberté à la Pologne, la question se pose alors de savoir si elle sera en état de défendre son indépendance contre la Russie. Au contraire, la libération des terres polonaises serait une bonne aubaine pour le tsar, et si nous ne voulions pas qu'il en fût ainsi nous nous empêtrerions dans une guerre avec lui. C'est à cela précisément que tendent les amis des Polonais. Cette propagande de haine entre nations est en contradiction avec la culture, elle est barbare et insensée. La nation russe ne mérite pas la haine, mais seulement son système de gouvernement. Ceux qui étendent leur haine à la nation elle-même ne font que renforcer le système et prolongeront sa vie d'une génération. Car cette propagande anime en Russie le sentiment national contre l'Allemagne et détourne l'attention des problèmes intérieurs. On oublie le gouvernement pour ne songer plus qu'à l'ennemi du dehors.

Ce texte est vraiment digne de méditation. Il vient quatre mois après la proclamation de Brachvogel aux Allemands de Posnanie, deux mois après l'exposé de Lamartine à la Chambre française. Voilà comme parle, aux assises du libéralisme allemand, un représentant démocrate. Maintenant sont éteintes les belles flambées philanthropiques. Il ne s'agit déjà plus de ce que Jordan appelle dédaigneusement les rêveries du « sentimentalisme poétique. » Il s'agit de « raison politique ». Avouons que Jordan raisonne bien, c'est-à-dire au naturel, en authentique Allemand de Prusse qui se dégrise aussi vite du libéralisme que de la bière et de la pipe, et qui ne veut pas de fumée entre lui et ses intérêts. La Pologne? mais elle nous hait d'instinct et de tradition, parce qu'elle est slave. La Russie, oui, c'est la barbarie asiatique, mais elle a un bon fond. Les naïfs croient qu'il la faut combattre au nom de la culture. C'est précisément le contraire.

Ainsi tandis qu'à Posen un Brachvogel invite les Polonais, pour l'amour de la civilisation, à communier dans la haine de la Russie, Jordan à Francfort invite ses compatriotes, pour l'amour de la même civilisation, à répudier toute russo-phobie et à ne pas résilier le pacte fructueux qui a valu la Posnanie aux Hohenzollern. L'égoïsme national, le positivisme brutal, l'implacable esprit de suite de la politique prussienne bafouant les rêveries des Polonais et des Français, la répugnante sophistication de ce démocrate essayant péniblement de décorer avec de belles raisons la vilénie de ses calculs et d'accommoder le libéralisme du jour aux intérêts qui sont l'unique pensée de sa race, telle est la réponse que les frères d'Allemagne ont faite, en 1848, à ceux qui leur montraient les « bras ensanglantés » de la Pologne et qui les conviaient à réparer les vieilles injustices.

Qu'on ne dise donc pas que le gouvernement prussien a seul été responsable de la faillite du libéralisme dont l'Allemagne s'éprit un moment. Quelques poésies de Platen, d'Uhland ou de Lenau, de sympathiques démonstrations à l'adresse des Polonais, surtout dans l'Allemagne du sud, la libération des prisonniers polonais internés à Berlin dans la prison de Moabite, tout cela c'est le décor, ou plutôt la façade, derrière laquelle subsistaient les passions et l'incurable égoïsme de la Germanie. Ce que le roi de Prusse et ses ministres n'avaient pas fait connaître à Lamartine et au monde, c'est que, à la suite d'une délégation du Comité National Polonais le 26 mars 1848, le général Willisen, arrivé à Posen le 5 avril à titre de commissaire royal, s'était empressé d'y faire des concessions, mais que ces concessions avaient soulevé contre lui la population allemande du Duché. Les gens l'insultaient dans la rue, les fonctionnaires subalternes résistaient à ses ordres. Douze jours après, il était

obligé d'abandonner son poste. Faut-il rappeler que les Allemands de Posnanie engagèrent alors une violente campagne contre les projets de réorganisation de la province? que les colonistes, dans les luttes féroces qui se prolongèrent jusqu'en juin, furent les auxiliaires zélés de la troupe? que le gouvernement prussien, au paragraphe 11 de son projet de constitution du 20 mai, ayant stipulé que la partie polonaise du Duché ne devrait pas faire partie de l'Etat prussien mais recevoir un régime spécial, l'Assemblée nationale prussienne refusa de voter ce paragraphe? que le ministre de l'Intérieur Manteuffel ayant présenté à la Chambre basse, le 17 décembre 1849, un memorandum, confirmé par le roi, où il demandait l'incorporation de la partie polonaise à la Confédération germanique mais la garantie de ses droits nationaux, la Chambre, par son vote du 13 février 1850, accepte l'incorporation en refusant les garanties?

Il ne serait pas difficile d'invoquer d'autres faits semblables pour démontrer que les souverains de Prusse ont été, à cette époque décisive, plus accommodants que leurs peuples. Et voilà comment, moins de deux ans après les notes et les gestes de 48, la Prusse recevait en janvier 1850 cette constitution qu'elle a conservée à peu près intacte jusqu'à ce jour et qui consacrait la servitude de la Posnanie. Le temps des embrasades était fini. Tous les députés polonais démissionnaient, en élevant une protestation solennelle contre une constitution « qui ne garantit ni à la nationalité polonaise en général, ni au Grand-Duché de Posen comme tel les droits qui leur appartiennent ».

A mesure que la puissance allemande se renforçait, le romantisme polonophile s'en allait. Après la guerre austro-allemande, il subsistait une baisse considérable. Après la guerre de 1870, il n'était plus qu'une friperie démodée. La « raison politique » de Jordan avait trouvé son homme en Bismark. Qu'est-ce que les droits de l'homme et des peuples quand on est fort?

Aujourd'hui que l'œuvre du Chancelier de Fer menace ruine, on revient là-bas aux lieds humanitaires, et l'on se remet à souffler dans les chalumaux pacifiques que l'on avait laissés au grenier depuis que les affaires allaient bien. La « démocratie » allemande s'exhibe à nouveau en ses vieux atours. Elle minaude avec les neutres. Elle fait à la Pologne des œillades doucereuses, auxquelles se prennent des gens à Cracovie, à Varsovie, voire à Posen. Beseler écrit et fait exécuter des cantates en l'honneur de l'égalité des peuples et du principe des nationalités. Chez nous, par bonheur, nous n'avons plus de poète au quai d'Orsay. Mais recommencera-t-on à Varsovie les lamentables méprises de jadis? Est-ce que le cœur des Polonais ne se soulèvera pas de dégoût au spectacle de ces cajoleries cyniques par lesquelles on essaie de les entraîner à la catastrophe?

Voici par exemple, entre mille autres documents, une lettre reproduite par un journal de Galicie. Elle est écrite par un officier prussien du nom de Friedrich von Pohl. Le drôle, qui fut peut-être à Louvain ou à Kalisz, et qui ne manifeste, en tout cas, aucun regret d'exercer un commandement dans les hordes d'incendiaires et d'empoisonneurs, pousse l'obséquiosité jusqu'à supposer qu'il est un parent de Wincenty Pol. Ecoutez maintenant ce qu'il dit sans rire après l'acte austro-allemand du 5 novembre : « je suis heureux au delà de toute expression de ce que la Pologne sera un Etat libre, puissant et indépendant, conformément au droit qu'elle avait depuis longtemps. Par moment il me semble que je perds la tête à force de joie. A mon château familial j'ai fait hisser l'étendard polonais avec le fier aigle blanc, pour que là, sur le Rhin, il témoigne que les cœurs allemands battent pour la Pologne aussi ardemment que chez vous. Je suis étranglé par la douleur de ne pas connaître votre belle langue, etc... »

Vous voyez d'ici ce Teuton ivre de tendresse pour la Pologne, éperdu de jubilation, rongé par le chagrin de ne pouvoir parler la langue de Mickiewicz. Vous voyez d'ici ces cœurs d'Allemagne qui battent à l'unisson des cœurs polonais. La fièvre de 48 reprend. La Germanie, de nouveau, gesticule et fait de l'idylle. Polonais, souvenez-vous du temps où un ministre français saluait les frères d'Allemagne, et souvenez-vous de ce que ces frères ont fait de votre nation. L'Allemagne, alors, n'avait dans le sang que le virus de Hegel, de Fichte et de Schelling. Elle y a ajouté, depuis, celui de Nietzsche, de Krupp et de Treitschke. Aurez-vous plus confiance en l'Allemagne d'aujourd'hui, prussianisée, industrialisée, militarisée, impérialiste et démoniaque,

qu'en celle de 48 dont les instincts sommeillaient encore? Après soixante-dix ans, referez-vous les erreurs fatales de nos diplomates lyriques? Dans la voix de la démocratie allemande et dans les couplets de Beseler ne reconnaissez-vous pas la dérisoire inanité des formules qui furent quelques jours de mode sur la Sprée après Metternich et Louis-Philippe? Dites-vous que si ce fut l'erreur de 48 de vouloir reconstituer la Pologne avec l'Allemagne, ce doit être la tâche de 1917 de la reconstituer contre les Hohenzollern.

HENRI SIGISMOND.

L'opinion canadienne et la question polonaise

La Pologne ne cesse d'être au Canada l'objet d'un vif intérêt. Nous trouvons dans un des grands organes de la presse canadienne *The Globe* un article intitulé *A Key to European Peace* [la clef de la paix européenne] où la question polonaise est traitée à fond.

« Les Polonais, dit l'auteur de l'article, de même que les autres peuples slaves sous la domination étrangère, ne sont animés aujourd'hui que d'une seule idée: Réunion et Indépendance de leurs anciens territoires. Réduits à l'impuissance, il y a de cela un siècle, par le Congrès de Vienne et mis à la merci d'autres peuples, les Polonais ne peuvent pas réclamer à haute voix ce qui leur est dû. Mais, au delà des pays embrasés par la guerre, les organisations polonaises mènent une large propagande en faveur de leurs aspirations qui tendent à une *Pologne libre, unie et indépendante*. Il y a des raisons d'affirmer que la guerre a sensiblement rapproché les Polonais du moment où leurs rêves peuvent être réalisés.

« Une dépêche de New-York énumère les conditions de paix qu'ont indiquées les Alliés dans leur réponse au président Wilson. Ces conditions comportent entre autres: *la liberté de la Pologne*. Si la Russie, elle-même, a donné son consentement à ce que l'ancien Royaume de Pologne fût reconstitué, un grand pas a été fait vers l'établissement en Europe d'une paix durable. La Pologne, en sa qualité d'Etat tampon entre l'Allemagne et la Russie, écarterait pour toujours le danger d'une agression de cette dernière contre l'Allemagne, tout en évitant à la Russie l'éternelle inquiétude de voir ses confins occidentaux colonisés par des Allemands.

« Les Polonais du Royaume, qui sont les plus intéressés dans l'affaire, ne consentent pas aux dernières propositions des empires du Centre. L'idée principale, qui perce à travers les intentions de l'Allemagne à l'égard de la Pologne, est la création d'un Royaume de Pologne qui ne serait qu'un nouvel Etat parmi les nombreux petits royaumes de la confédération germanique enchaînés au char triomphateur de l'Allemagne. Le besoin de recruter des soldats a été la principale raison qui a poussé l'Allemagne à mettre aux enchères l'aide militaire que pouvait fournir la Pologne. Mais les Polonais ne se laisseront pas prendre au piège. Ils tournent avec confiance leurs regards vers la Russie et les Alliés, persuadés que ces derniers reconstitueront leur patrie.

« On annonce que la Russie a été plus loin que l'Allemagne, qu'elle a fait une surenchère en reconnaissant le droit qu'ont à la liberté et l'indépendance les 25 millions de Polonais qui se trouvent aujourd'hui sous la domination de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Russie. Si cette nouvelle est vraie et si la guerre actuelle doit avoir, entre autres, pour résultat la reconnaissance du droit de la Pologne à une existence libre et indépendante, le cœur des apôtres de la liberté des peuples se remplira d'allégresse. Il faut toutefois reconnaître que jusqu'ici les Polonais ne manifestent pas trop d'enthousiasme pour les promesses qui émanent du côté russe. Récemment encore, au cours des débats de la Douma, le député Haruisevicz réclamait, au nom des Polonais de la partie de la Pologne appartenant à la Russie, « une déclaration solennelle qui confirmerait la promesse faite à la Pologne de réunir en un seul Etat ses trois tronçons et de la doter d'un gouvernement national indépendant ». Il n'est plus néanmoins un secret pour personne combien la Russie a élargi l'interprétation du mot « autonomie » dont le Grand-Duc Nicolas a usé dans les promesses qu'il a faites aux Polonais au début de la guerre. *L'indépendance de la Pologne est une condition indispensable de la paix en Europe.*

« Au cours des siècles passés, la Pologne s'élevait comme un mur entre la civilisation occidentale et la barbarie asiatique. Pendant les cent ans qui viennent de s'écouler depuis ses partages, elle a su, bien que démembrée, résister avec succès à la germanisation d'une part, à la russification de l'autre. La promesse de l'indépendance de la Pologne, qui perce aujourd'hui à travers la fumée des combats, retentit d'un écho sonore dans le monde entier. Le glaive des Alliés se couvrirait à jamais de honte dans le cas où, après avoir abattu le militarisme prussien, il renoncerait à établir sur des bases solides les droits des petits peuples.

« Les Allemands prétendent qu'ils combattent pour empêcher la russification de leurs confins de l'Est. La Russie redoute l'emprise allemande dont seule la guerre actuelle peut la délivrer. Qu'un Royaume Polonais indépendant ou bien une libre République polonaise vienne séparer la Russie de l'Allemagne. Que cela soit le premier résultat de cette guerre que les Alliés mènent au nom de la défense des droits des petits peuples ! Que cela soit le gage de la future paix européenne.

Propos d'un vieil émigré

IX

Le caractère international de la question polonaise se précise. Le message du président Wilson est peut-être une des manifestations les plus importantes qui se soient produites à ce sujet. Aussi la nation polonaise n'a-t-elle pas manqué d'en témoigner sa reconnaissance au Chef du gouvernement des Etats-Unis. A côté de l'adresse qu'ont envoyée au président Wilson les représentants des trois tronçons de la Pologne réunis le 2 février à Lausanne et dont les lecteurs de Polonia trouveront le texte dans le présent numéro, le Conseil d'Etat provisoire et le Conseil municipal de Varsovie, se sont faits l'expression des sentiments de la population du Royaume de Pologne et de sa capitale.

Voici le texte du télégramme du Conseil d'Etat provisoire :

« Appelé à l'existence sur la base de l'acte du 5 novembre par lequel les souverains d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ont promis solennellement la création d'un Etat polonais, le Conseil d'Etat provisoire du Royaume de Pologne a pris avec joie connaissance de votre note. Pour la première fois, au cours de cette guerre, le chef d'un puissant Etat neutre et le premier représentant d'une grande nation a déclaré publiquement que, selon sa conviction, l'indépendance de l'Etat polonais est l'unique solution équitable de la question polonaise et l'indispensable condition d'une paix solide et conforme à la justice. Pour cette sage et noble façon de comprendre les droits de la nation polonaise, le Conseil d'Etat provisoire, germe du Gouvernement de l'Etat qui se constitue, vous présente, Monsieur le Président, en son nom propre et au nom de la nation polonaise, l'expression de sa profonde reconnaissance et son hommage. »

Le Conseil municipal de Varsovie a télégraphié ce qui suit :

« Monsieur le Président. Après la proclamation de l'Etat polonais par les puissances centrales, nous avons entendu votre voix, la voix du Chef d'un puissant Etat neutre qui a reconnu l'indépendance de la nation polonaise. Cette voix renouvelle les anciens liens qui ont jadis uni dans la lutte pour l'indépendance votre grand prédécesseur, Washington, avec notre héros national, Kosciuszko, ces liens qui se sont resserrés dans la suite grâce à l'existence commune qu'ont menée pendant de longues années sur le même territoire quelques millions de nos compatriotes avec le libre peuple américain. Le Conseil municipal de la ville de Varsovie s'empresse, au nom de la capitale de la Pologne, de vous envoyer l'expression de ses sentiments de joie et de reconnaissance pour votre message mémorable, grâce auquel l'opinion du monde entier se pénétrera encore mieux de la

nécessité de l'existence d'un Etat polonais indépendant. »

La lecture attentive de ces adresses fait ressortir d'une manière bien claire la manière dont différents groupements polonais envisagent l'avenir de leur pays. Les représentants des trois parties de la Pologne, réunis en Suisse, libres de toute pression, formulent nettement leurs aspirations. « Nous vous sommes particulièrement reconnaissants, disent-ils au Président Wilson, d'avoir voulu répondre à nos aspirations et à nos espérances en déclarant qu'il doit exister une Pologne unifiée, indépendante et autonome. » A côté de cette déclaration qui résume les plus nobles aspirations de la nation polonaise, le Conseil d'Etat provisoire et le Conseil municipal de Varsovie oublient de parler de l'unification de la Pologne. Nous ne voulons pas croire que cela soit un oubli volontaire et que les représentants du Royaume de Pologne aient commis cette omission à bon escient.

Il est inadmissible qu'ils aient rayé de leur programme la réalisation des vœux les plus chers de la nation polonaise. Que deviendrait la Pologne si ses trois parties allaient de nouveau être vouées à des régimes différents et étaient privées de la faculté de se développer librement sous un gouvernement national ? Nous voulons plutôt voir dans cette lacune regrettable l'œuvre de la censure allemande. Les Polonais du Royaume ont beau être « indépendants », ils n'ont pas le droit d'exprimer librement leurs pensées et leurs désirs. Comment leur aurait-on permis de parler de l'unification de la Pologne, puisque cette unification nécessiterait l'abandon par la Prusse, de la Posnanie et de la Silésie, sans parler de la Prusse orientale qui revient de droit au futur Etat polonais ? Une fois de plus nous voyons s'affirmer la nécessité et le devoir qu'a la nation polonaise, en dehors de toutes considérations d'ordre sentimental, de remettre son sort entre les mains de l'Entente qui seule peut assurer la réunion des terres morcelées de l'ancienne République polonaise.

UN VIEIL ÉMIGRÉ.

La Patrie musicale de Chopin

Lorsqu'on parle de la musique polonaise, le nom de Chopin s'impose. Devant la maîtrise avec laquelle il se sert des éléments accumulés par ses devanciers, on oublie la source où est venu puiser son génie.

Il est indispensable pourtant de reconnaître la fixité de la pensée musicale en Pologne à travers les trois époques de son développement : l'âge théologique avec le « plain-chant » ; l'âge métaphysique avec les symphonistes ; l'âge positiviste avec les modernes imprégnés le plus souvent de réalisme.

C'est ce qu'a compris M. Zygmunt L. Zaleski dont la brochure (1) est l'illustration de ce postulat : l'art musical polonais tout entier tire sa substance de la vie sociale et des manifestations populaires. « A moins qu'il ne travaille ou ne prie, dit-il, le peuple polonais chante et danse. » L'auteur commence par analyser la structure rythmique de chacune de ces danses si caractéristiques : Oberek, Mazurka, Kujawiak, Krakowiak et Polonaise. Sur ces phrases musicales se composent les mélodies populaires ; mais l'art savant de l'Eglise contrarie leur développement, car en Pologne plus encore qu'en France le catholicisme a imprégné la tradition artistique. Les deux genres finissent par se combiner pour former d'innombrables chants qui correspondent aux grandes fêtes ou aux travaux collectifs des paysans. Ainsi les Grecs chantaient pour moissonner, pour broyer l'orge, pour écraser le blé.

Ces prémisses établies, M. Zaleski, écrivain délicat, pénètre de la glorieuse mission de la Pologne, caractérise les talents divers de Nicolas de Radom, qui vécut au xv^e siècle, de Venceslas de Chamotuly, à la gravité noble et austère, de Nicolas Gomulka qui s'inspire directement des airs de danses dans ses psaumes.

(1) La Patrie musicale de Chopin. Roudanez, éditeur, 9, rue de Médecins.

Il dépeint, au xvii^e siècle, le mouvement musical qui s'étend et, après l'engouement pour l'opéra italien, le réveil du sentiment national avec Mathieu Kamienski (*La Misère récompensée, Zoska*), Elsner et Charles Kurpiński.

Quant à Chopin, M. Zaleski s'est attaché à montrer l'affinité de son œuvre avec le « parler » polonais « par la structure intérieure des harmonies, des modulations, des dissonances ». Et dans une évocation pittoresque, où il anime magiquement le consonantisme de sa langue, il compare l'opulence sonore des mots avec la musique de Chopin.

Le goût musical du peuple influença également la facilité créatrice de Moniuszko. M. Zaleski a réservé au compositeur de « Halka » la seconde place dans sa plaquette. Chez lui, « la communion de l'imagination musicale et du tempérament polonais est si intime, que peu à peu certains de ses airs semblent se détacher de son œuvre pour tomber en quelque sorte dans « la propriété anonyme de toute la communauté musicale polonaise ».

Après avoir constaté un élargissement du domaine d'inspiration populaire grâce aux initiatives de Paderewski, de Zelenski, de Szymanowski qui empruntent des motifs aux chants des montagnards des Tatry, M. Zaleski signale un nouveau courant qui s'avance, impétueux, proclamant son indépendance tout en gardant des points de contact avec la tradition nationale.

Parmi les personnalités qui apparaissent en relief, sont cités Mieczyslaw Karłowicz, Charles Szymanowski, d'une singulière élévation de sentiments, L. Rozycki, talent séduisant, Morawski, L. M. Rogowski, « ironiste sensible, d'une morbidezza suggestive et raffinée » et dont le talent scrutateur, soucieux de traduire l'inexprimable, semble s'imposer puisque j'ai vu chez Roudanez des « Réflexions musicales » et « Six Préludes » édités par les soins de ce dernier.

En refermant cette brochure, je note que le style en est souple et concis et que la façon dont elle est présentée honore l'auteur et l'éditeur. Un « bois » original orne la couverture « amaranthe ». C'était, chez les anciens, le symbole de l'immortalité. A une brochure glorifiant la patrie de Chopin ne pouvait pas mieux convenir une autre couleur.

PIERRE VÉRON.

Adresse Polonaise à M. le Président Wilson

Le 2 février a eu lieu à Lausanne une assemblée de Polonais appartenant aux trois tronçons de la Pologne, où il a été résolu de transmettre télégraphiquement l'adresse suivante à M. Wilson, président des Etats-Unis de l'Amérique du Nord :

« Monsieur le Président,

« Les nobles pensées et l'amour de la paix qui ont inspiré votre Message au Sénat, ont trouvé en Pologne l'accueil le plus chaleureux. Nous vous sommes tout particulièrement reconnaissants d'avoir bien voulu répondre à nos aspirations et à nos espérances, en déclarant que doit exister une Pologne unifiée, indépendante et autonome.

« Le crime du partage de la Pologne n'a jamais eu de conséquences plus terribles que pendant cette guerre où les fils d'une même nation, forcés de servir dans trois armées étrangères, sont contraints de combattre frères contre frères. Cet atroce état de division, de sujétion à des gouvernements étrangers et d'esclavage doit — nous en sommes fermement persuadés — prendre fin après cette guerre.

« Le cours des opérations militaires et la politique des Etats belligérants ont apporté des changements considérables à notre patrie : l'occupation par les armées allemandes et austro-hongroises de la Pologne russe et la proclamation de l'Etat polonais par les puissances centrales. Bien que cet acte ait reconnu le droit de la Pologne à posséder son propre Etat, il n'a donné à notre nation ni l'unité, ni l'indépendance.

« Le nouveau Royaume de Pologne ne comprend que la partie russe de notre territoire

national : les Polonais de la partie autrichienne restent sujets de la Monarchie des Habsbourg où leurs droits nationaux ne sont que partiellement respectés; les Polonais de la partie prussienne continuent à être incorporés à l'Empire allemand et en définitive sont condamnés à subir le plus impitoyable système d'extermination.

« Le nouveau Royaume de Pologne, dont la population ne constitue que la moitié de la nation polonaise, entouré au Nord et à l'Ouest par des possessions allemandes, privé de son accès naturel à la mer Baltique, serait économiquement et stratégiquement à la merci de l'Allemagne, instrument aux mains de l'Allemagne, champ d'exploitation pour l'Allemagne.

« Il serait difficile de trouver une contradiction plus flagrante que celle qui existe entre vos principes élevés, Monsieur le Président, et une telle solution de la question polonaise.

« On ne peut songer à une paix durable en Europe sans la reconnaissance des droits des nations, et en ce qui nous concerne, sans une véritable restauration de la Pologne qui ne saurait être réellement indépendante que lorsqu'elle sera unifiée dans tout son territoire national, des Karpathes à la mer Baltique.

« Veuillez, Monsieur le Président, croire à la profonde gratitude

de vos très humbles serviteurs.

« Au nom de l'assemblée de Polonais appartenant aux trois tronçons de la Pologne, tenue à Lausanne, le 2 février, 1917 »
Roman Dmowski, Jan Rozwadowski, Maryan Seyda,
Varsovie Lwow (Lemberg), Poznan (Posen).

AGENCE POLONAISE CENTRALE A LAUSANNE

— L'empereur de Russie et les paroles de M. Wilson sur la Pologne.

Le « Daily Mail » publie la note suivante :

« Le Président du Conseil des Ministres russe, prince Galitzine, a fait au correspondant du journal américain « World » à Petrograd, une déclaration conçue en ces termes :

« Sur beaucoup de points, le président Wilson se range aux côtés des Alliés. Le fond de son message se résume en ce qu'il considère que la paix doit être basée sur la justice internationale et sur l'égalité des droits des nations civilisées. L'Entente a toujours défendu ces principes que les Allemands ont violés. Ce que M. Wilson dit à propos de la Pologne concorde mot pour mot (identically) avec les pensées que notre auguste souverain a exprimées dans son dernier manifeste. Mais, dans le message, il y a une phrase à laquelle l'Entente ne saurait souscrire; c'est celle où il est dit que la paix future ne doit pas être basée sur la victoire d'aucun des deux groupes de belligérants. Seule une paix basée sur la victoire des Alliés concordera avec les principes d'humanité. Les droits des voleurs ne sont pas les mêmes que ceux de leurs victimes; et dans cette guerre, ce sont les Alliés qui sont les victimes. »

On sait que le président Wilson, dans son message, a mis en avant le postulat d'une « Pologne unifiée, indépendante et autonome. »

— L'expropriation forcée et l'Ingratitude des Polonais envers les rois de Prusse ».

Au discours de M. Korfanty, député qui, au Landtag de Prusse, au nom du Club polonais avait porté les plus accablantes accusations contre le système antipolonais, et exprimé la méfiance du Club à l'égard du gouvernement prussien, M. Loebell, ministre de l'intérieur de Prusse, répondit, comme on le sait, par une violente protestation dans laquelle il accusa les Polonais d'« ingratitude », leur rappelant qu'ils étaient « des Prussiens, des Allemands », et leur enjoignant de « remercier Dieu à deux genoux pour les bienfaits prodigués à la Pologne prussienne par les rois de Prusse ».

En corrélation avec cet incident, un des grands propriétaires fonciers polonais, M. Julian Dziembowski de Sosnowiec, vient d'adresser au « Berliner Tageblatt » la lettre suivante :

« A la séance de la Chambre des députés de Prusse du 19 janvier 1917, M. le ministre Loebell a accusé les Polonais d'ingratitude et assuré que la pratique administra-

tive tient compte de la nouvelle situation. En présence de cette assertion, je me permets de rappeler l'expropriation de Koldromb, puisque le procès en indemnité s'est déroulé pendant la guerre et d'ailleurs continue encore. Comme on le sait, le domaine nobiliaire de Koldromb, appartenant à M. Trzcinski, fut exproprié le 8 novembre 1912, et on paya à l'exproprié une indemnité inférieure d'environ 100.000 marks au prix d'achat acquitté par le propriétaire quatre mois avant l'expropriation. Dans le procès en indemnité intenté par l'exproprié à la Commission de colonisation, le tribunal régional de Bydgoszcz (Bromberg), par jugement du 7 juillet 1915, augmenta considérablement l'indemnité à verser. Il semblait donc que la Commission de colonisation allait maintenant se conformer tout simplement à la sentence du tribunal, et par là même s'efforcer tout au moins de réparer l'iniquité commise — l'expropriation étant toujours, malgré la loi, une iniquité. Néanmoins la Commission de colonisation fit appel. Le procès peut durer des années entières. En attendant, que l'exproprié s'arrange comme il pourra. Est-ce que lui aussi doit à deux genoux remercier Dieu pour ce bienfait, ainsi que M. Loebell l'exige si gentiment des Polonais ?

« Agréé... »

DZIEMBOWSKI,
propriétaire du domaine nobiliaire de
Sosnowiec, district de Mogilno,
Duché de Poznan (Posen). »

Il est à noter que M. Dziembowski appartient à l'élément politique le plus modéré de la Pologne prussienne.

— La Pologne à M. Wilson.

Dans les journaux polonais abondent des articles sur la haute portée des paroles concernant l'avenir de la Pologne, qu'on lit dans le message de M. Wilson. Même dans les organes qui, plus ou moins, sont favorables aux Empires centraux, et en particulier à l'Autriche, on fait ressortir l'importance du fait que le Président des Etats Unis a placé sur le même rang le postulat de l'unification des territoires polonais et celui de l'indépendance de la Pologne. On annonce de Varsovie que Mgr l'archevêque Kakowski, au cours d'une visite rendue au consul des Etats Unis, a exprimé sa profonde reconnaissance pour le Président Wilson. Nombre d'organisations et d'institutions, telles que le Conseil d'Etat provisoire, la municipalité, le Conseil municipal de Varsovie, etc., ont fait parvenir des adresses à M. Wilson, où elles ont rappelé la tradition des liens qui autrefois, dans les luttes pour l'indépendance, ont uni sous le même drapeau en une touchante fraternité d'armes le héros national américain Washington et le héros national polonais Kosciuszko.

REVUE DE LA PRESSE

— La Vie, la vaillante revue de Marius-Ary Leblond, vient de commencer la publication du célèbre roman « Le Poste avancé » de feu Boleslas Prus, illustre écrivain polonais. « Le Poste avancé » est traduit par Mme José Lamy.

— La Revue Hebdomadaire du 13 janvier publie sous le titre « Les Libérateurs de la Pologne » un compte rendu du livre du colonel A.-S. Rezanoff (traduit en français par M. René Marchand) sur les atrocités allemandes en Pologne.

— L'organisation du Conseil d'Etat (Le Journal des Débats du 11 février) :

« Le statut d'organisation que le Conseil d'Etat a approuvé dans sa dernière séance concerne l'organisation de l'Etat polonais.

« Le comité exécutif s'occupe, sous le contrôle de l'assemblée générale, des problèmes administratifs et d'organisation. Le Conseil d'Etat communique directement avec les autorités d'occupation.

« Au comité exclusif appartiennent : le maréchal de la couronne, le vice-maréchal et les sept directeurs des départements. Le maréchal de la couronne est président de l'assemblée générale, du Comité exécutif, garde des sceaux et, jusqu'à l'élection du souverain ou régent, le représentant suprême de l'autorité publique de l'Etat polonais qu'il représente tant à l'intérieur que dans les relations avec l'étranger.

« Les départements élaborent, sur l'ordre du Comité exécutif, les projets de loi et de décrets et émettent leur opinion sur leur exécution.

« Le département de la guerre n'est pas encore constitué, vu la nécessité d'obtenir la ratification du commandant en chef désigné par les puissances centrales pour l'organisation de l'armée polonaise.

« Dans chaque département sera constitué un Conseil départemental dont feront partie les membres du Conseil d'Etat et des experts choisis en dehors du Conseil d'Etat.

« Au département des cultes et de l'instruction publique appartiennent les représentants des communautés religieuses suivantes : deux évêchés catholiques, un de la confession évangélique luthérienne, un de la confession judaïque. Ces représentants font partie du Conseil départemental.

« Le directeur du département sera délégué par le Comité exécutif et choisi parmi les membres. Le vice-directeur sera nommé par l'assemblée générale.

« Jusqu'à l'organisation de l'administration le Comité exécutif, d'accord avec les autorités d'occupation, s'occupera de nommer dans les districts et les grandes villes des commissaires.

« Les membres du Conseil d'Etat sont des fonctionnaires de la couronne de Pologne, et non pas des représentants des partis ou des organisations politiques ne sauraient prendre part à la lutte des partis politiques. »

— Vive la Pologne, monsieur! (Le Matin du 29 janvier) :

« Vive la Pologne, monsieur! On se souvient du cri. Il fit une réputation. Aujourd'hui, tout le monde crie : Vive la Pologne! Les Français crient : Vive la Pologne! Ils l'ont toujours crié. Les Russes crient : Vive la Pologne! Président en tête, les Américains crient : Vive la Pologne! Les Autrichiens crient : Vive la Pologne! Et — qui l'eût cru? — les Prussiens crient : Vive la Pologne! Il y a donc dans le monde une contagion immense : Vive la Pologne! »

« Ces cris : Vive la Pologne! diffèrent bien de sens selon la bouche qui les pousse.

« Les Prussiens, jusqu'àux derniers jours d'avant la guerre, ont été odieux pour leurs Polonais. On n'a pas assez connu dans le monde les souffrances de populations soumises en pleine paix au régime de la Belgique en larmes. On n'a pas su assez que, pour dénationaliser le peuple, les instituteurs allemands avaient droit de martyriser physiquement les enfants qui avaient le malheur de parler polonais; et ils ne s'en privaient pas, pour plaire aux chefs. Les administrateurs allemands, eux, expropriaient qui bon leur semblait, déportaient des villages entiers. Jamais négrier n'infligea aux esclaves les cruautés appliquées aux « frères » polonais. Aujourd'hui, ces mêmes Prussiens, tout d'un coup, sont touchés de la grâce. Ils crient : Vive la Pologne! encore plus fort que ne le crient les Américains, étonnés de trouver tant d'écho... Que les Américains, s'ils ne veulent pas être dupes, ne s'y trompent pas : tandis qu'eux, ils crient : Vive la Pologne! pour qu'elle vive, les Prussiens crient : Vive la Pologne! pour qu'elle meure. »

LA POLOGNE dans la poésie et dans la chanson françaises

ANATOLE LEROY-BEAULIEU
(1842-1912)

Anatole Leroy-Beaulieu — avant d'avoir publié son étude sur *L'Empire des Tzars et les Russes* de même que ses autres travaux d'histoire politique qui ont rendu le si grand service de faire mieux connaître en France les questions de la politique extérieure, avant d'avoir consacré sa vie, d'abord comme professeur, puis comme directeur, à l'Ecole libre des sciences politiques, — a tenté de « cultiver les muses ». Il existe de lui un volume de poésies, fort rare aujourd'hui, publié, en 1865, chez Dentu : *Heures de solitude, fantaisies poétiques*. — Anatole Leroy-Beaulieu appelait ce recueil son « péché de jeunesse », — il n'avait que vingt-trois ans lorsque le volume a paru, — mais il en parlait volontiers en rappelant les circonstances dans lesquelles telle ou telle de ses poésies fut conçue et écrite. Combien de fois, en discutant sur l'actualité de la question polonaise, ne nous a-t-il pas parlé de ses deux poèmes : *La Pologne* et *Encore la Pologne*, écrits en 1864 sous l'impression des événements de l'Insurrection polonaise! C'était sa première manifestation de sympathie pour la Pologne, dont la cause lui avait été toujours chère et qu'il a défendue jusqu'à la fin de ses jours.

C. W.

La Pologne Printemps 1864.

I

Know ye the land where the cypress and myrtle
Are emblems of deeds that are clone in their clime?
Where the rage of the vulture, the love of the turtle,
Now melt into sorrow, now madden to crime?
(BYRON, *Fiancée d'Abdos*.)

Connaissez-vous la terre où dans les sombres bois
Les hommes sont traqués comme des loups sau-
[vages,
Où les plus fortunés sont chassés de leurs toits
Vers de lointains rivages ?

Où la veuve aux regards déguise ses douleurs,
Où l'on suit les cercueils en gais habits de fête,
Où l'enfant orphelin n'ose verser des pleurs
Sans se voiler la tête ?

Où la mère à ses fils, pour première leçon,
Enseigne la vengeance au lieu de la prière,
Et le soir en secret berce son nourrisson
Avec des chants de guerre?

Où la vierge en aimant est contrainte à haïr,
Où chaque fiancée a vu du sang en rêve;
Où l'on pleure en baisant les fils qu'on voit grand
Pour périr par le glaive? [dir

La Pologne trois fois a perdu ses enfants :
Des héros polonais, les champs de la patrie
N'ont gardé que les morts, — demandez les vivants
Au ciel de Sibérie!

Cherchez-les en tous lieux dans ce vaste univers :
Le vent a dispersé les débris du naufrage,
Et ce peuple expirant jusqu'aux confins des mers
Est poussé par l'orage!

Ils tombent sous nos yeux, ces enfants de l'exil,
Ou pleurent leur vigueur avant l'âge flétrie,
Car ils sentent s'éteindre avec leur sang viril
L'espoir de la patrie.

Mais leur terre est féconde, et les fils, chaque
Aiguisant en leurs jeux des armes meurtrières,
Se hâtent de grandir, pour aller à leur tour
Mourir comme leurs pères.

De quinze ans en quinze ans, ainsi que les forêts,
Les générations par le fer sont coupées;
Mais du sol généreux, dont le sang est l'engrais,
Repoussent des épées!

L'Europe, avant vingt ans, dans un suprême ef-
Verra se redresser la Pologne asservie, [fort.
Et ses lambeaux épars disputer à la mort
Un vain souffle de vie.

Laissons-nous toujours ce peuple de douleurs
Mendier un asile à notre indifférence,
Et chez nous promener ses éternels malheurs
Et sa folle espérance?

O peuple au long espoir, peuple au long souvenir,
Conserve à ton pays un cœur toujours fidèle!
Sois fier de ton passé, sois sûr de l'avenir :
Ta cause est immortelle!

Emporte en ton exil et ta langue et ta foi :
Ne laisse à l'oppresseur que le sol de la terre,
Et peuple encor vivant sans patrie et sans roi
Dans l'espoir persévère!

Que les chants des aïeux encouragent ton cœur!
Que tes prêtres au ciel offrent l'encens des larmes!
Pleure et prie, ô Pologne, et bientôt le Seigneur
Viendra guider tes armes!

Seigneur, entends sa voix! — Depuis près de cent
Comme un serpent coupé dont chaque anneau
Elle cherche à souder ses tronçons palpitants
Que la hache déchire!

O Dieu, quand ses enfants embrassaient ton autel
Et combattaient pour toi, tu creusais donc leurs
— Combien, pour t'apaiser, faut-il, ô Dieu cruel,
D'humaines hécatombes?

Faut-il, à prix de sang, acheter ta faveur? —
Mais non! le Dieu du ciel, en qui ce peuple espère,
N'est point un Dieu farouche! — Il est notre Sauveur
Et se dit notre père!

O toi, qui des humains connus le triste sort
Et voulus de nos jours partager la misère,
Toi qui sur le Calvaire as savouré la mort,
Et dormi sous la pierre;

O Dieu crucifié, vois ce peuple en lambeaux :
Il goûta lentement comme toi l'agonie :
Laisse-le, comme toi, du fond de ses tombeaux
S'élançant à la vie!

Qui doit le délivrer, ô Dieu, si ce n'est toi?
— Ta force est son espoir, ta justice ses armes :
Déjà plus d'une fois il souffrit pour ta loi :
Viens essayer ses larmes!

Il est semblable à ceux que ta main aux vieux
Se plaisait à guérir; — sans appui, sans défense,
Il est seul, il est nu : — le monde en ton secours
Raille son espérance :

Ne viendras-tu jamais montrer que devant toi
L'impossible n'est pas? — Seigneur! Dieu des ml-
Que ton bras prouve encore à ces races sans foi
Qu'il se rit des obstacles!

Lazare était sans vie et tu disais : « Il dort. »
Des vers depuis trois jours il était la pâture :
Quel mortel eût tenté d'arracher à la mort
Ce corps en pourriture?

Mais toi, levant la main et regardant les cieus,
Tu commandes; — le mort à ta voix se soulève
Et sous son long suaire il entr'ouvre les yeux,
Comme au sortir d'un rêve.

O Dieu, qui sur un homme osais verser des pleurs,
N'as-tu point de pitié pour l'éternel martyr?
D'un peuple qui t'adore, et qui dans les douleurs
Sous ta justice expire?

Dieu Sauveur, sois encore le Dieu des opprimés!
Laisse pour la Pologne éclater ton tonnerre,
Ou les justes croiront que tes yeux sont fermés
Sur les maux de la terre!

— Seras-tu, toi, Seigneur, aussi sourd à sa voix? —
Ta force est-elle un mot, ta providence un rêve? —
Ou ton bras craindrait-il, comme celui des rois,
De recourir au glaive?

Quelle nation dans le nord de l'Europe est plus just-
ement célèbre qu'elle (que la Pologne)! Comment!
Ce nom qui ne peut s'éteindre, cette indestructible vitalité
qui se relève périodiquement, qui trompe toutes les
combinaisons de la politique, qui survit aux profonds
partages, aux habiles massacres, ce n'est rien que cela. Il
faut à ce peuple une patente monarchique pour avoir
droit de vivre, de compter parmi les nations. On l'esti-
merait s'il avait des montagnes; on trouve qu'il est au
premier occupant parce que c'est une grande plaine; on
lui ferait place sur la carte s'il pouvait se donner des
frontières; et parce qu'on lui a volé les siennes, il y a
un demi-siècle, il est plus simple de le faucher en coupe
régulée tous les vingt ou trente ans, quand cette vigou-
reuse végétation d'hommes forts et belliqueux a repris
le dessus.

ARMAND CARREL. (Les articles d'Armand
Carrel pour la Pologne. Librairie
Dentu, 1862.)

BULLETIN

● L'opinion américaine et la question polonaise.

On ne cesse de s'intéresser aux Etats-Unis à la question polonaise. L'Evening Post publiait récemment un long article à ce sujet. « Les agences allemandes, dit-il, semblent depuis quelque temps garder un silence prudent sur les affaires de Pologne. La reconstruction du Royaume de Pologne paraît se ralentir. C'est qu'une Pologne qui pourrait dire son mot dans les futures conférences de paix serait bien embarrassante. Chacun sait que la promesse d'indépendance à l'allemande n'a pas été reçue avec enthousiasme par le peuple polonais. Une Pologne « indépendante », dépendant de l'Allemagne, implique trop de choses dangereuses. En premier lieu, il y a le fait bien reconnu que la Pologne perdra économiquement en se séparant de la Russie. Elle a été la région manufacturière de l'Empire russe, et la perte de cet immense marché avec ses énormes possibilités futures ne serait guère du goût de Lodz et de Varsovie. Et puis, la guerre a remarquablement rapproché les intérêts polonais et russes. La fuite de la population devant l'invasion allemande a dispersé plus de 2 millions de Polonais dans l'intérieur de la Russie. Ils se sont en grande partie établis au milieu des populations rurales de la Volga et de

l'Oural, et ont commencé une nouvelle vie industrielle et commerciale. La paix ne pourra pas dénouer ces nouveaux liens. »

C'est très bien. Seulement, comme les Allemands ont fait miroiter tant de choses aux yeux des Polonais, il faut que la situation que leur créera l'Entente comporte la réalisation des promesses qui, fallacieuses dans la bouche des Allemands, ne peuvent être que sincères dans celle des Alliés.

● Il y a encore des braves gens.

Le Comité de secours aux victimes de guerre en Pologne de New-York, constitué sous le patronage de Padrevski, vient de recevoir un don anonyme... de 135.000 dollars (810.000 francs).

Il y a encore des braves gens quoique anonymes.

● Conférence de M. G. Lacour-Gayet.

Le mardi 20 février, à 5 heures précises, aura lieu aux conférences du Foyer, 44, rue de Rennes, une conférence « Sur la Pologne ».

Cette conférence sera faite par M. G. Lacour-Gayet, membre de l'Institut, sous la présidence de M. Louis Barthou, ancien président du Conseil.

On retient ses places au bureau de la « Revue du Foyer », librairie Plon, 8, rue Garancière. Une place : 4 francs.

● Un concours d'ex-libris pour nos soldats.

Le « Bulletin des Armées » du 31 janvier informe les soldats des armées alliées qu'un concours, avec prix en espèces, est ouvert sous les auspices de M. Grand Carteret. Le sujet choisi est : Un Ex-libris de Guerre. Des centaines d'adhésions nous arrivent chaque jour de tous les secteurs. Ecrire à la « Revue Internationale de l'Ex-libris », 10, rue Fromentin, Paris, pour demander les conditions de ce Concours.

● Soirée artistique.

Le samedi 24 février, à 8 h. 30, aura lieu à la Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, une soirée artistique au profit des orphelins polonais de la guerre. Cette soirée est organisée par le Comité « Michelet-Mickiewicz » avec le gracieux concours d'artistes de la Comédie-Française, de l'Opéra Comique et du Conservatoire.

● Soirée artistique belgo-polonaise.

La Société des Artistes Polonais à Paris organise le dimanche 25 février, à 8 heures du soir très précises, dans la salle de la Société de Géographie, 184, Boulevard Saint-Germain, une soirée artistique belgo-polonaise, consacrée à la mémoire d'Henryk Sienkiewicz et d'Emile Verhaeren, avec le gracieux concours de M^{me} Claude Ritter, de M^{lle} Liliana Mirska, de MM. Georges Göttemans et Sigismund Zaleski.

On peut se procurer les billets à l'avance à la Société des Artistes Polonais à Paris, 164, Boulevard Montparnasse, de 2 à 6 heures, jeudi excepté, dimanche compris et à l'Œuvre du Secours Franco-Belge, 58, rue de la Victoire. Prix des places : 10, 5, 3, 2 et 1 francs.

Le bénéfice de la Soirée sera partagé entre l'Œuvre de Secours aux Artistes Français et Belges et la Société des Artistes Polonais.

● Grammaire de la langue polonaise.

Aux nombreuses demandes qui nous parviennent : « Quand paraîtra la grammaire de la langue polonaise pour les Français? » nous nous empressons de répondre que le tirage bat son plein et que nous espérons pouvoir expédier les premières commandes dans deux semaines.

Vient de paraître notre numéro album :

POLONIA-NOËL

consacré à la France et à la Pologne à travers les siècles.

Jamais encore dans un seul ouvrage on n'avait présenté au public un aussi émouvant et complet témoignage de la fraternité séculaire unissant la France et la Pologne. Cette fraternité, ce n'est pas seulement dans les Annales Militaires où elle s'est cependant si glorieusement manifestée, que le présent Album l'étudie; c'est dans tous les domaines de l'activité intellectuelle et morale.

Magnifiquement illustré de documents rares et anciens, pour la plupart inconnus ou inédits en France, l'Album Polonia-Noël, consacré à la France et à la Pologne à travers les siècles, constitue une œuvre d'un intérêt politique, historique et artistique de tout premier ordre.

Les exemplaires sont en vente à l'administration de la revue Polonia (3 bis, rue La Bruyère, Paris IX^e) au prix de 5 francs, franco 5 fr. 60. — Il a été tiré cent exemplaires sur papier de luxe. Vingt seulement de ces exemplaires sont mis en vente à raison de 30 francs le numéro.

ZIEMIE POLSKIE

Tydzień ubiegły żadnej poważniejszej zmiany na obszarze walk, na Ziemiach polskich, nie przyniósł.

— Ciekawy dokument.

Cenzura wojenna trzyma, prasę niemiecką na wędzidle, pozwalając jej pisać o kwestjach ważnych tylko w określonych z góry ramach ograniczeń i zastrzeżeń. Odnosnie do kwestji polskiej, rząd niemiecki rozesłał do wszystkich pism w Rzeszy okólnik, którego całą ośnowę podał szwajcarski dziennik « Volksstimme » z St. Gallen.

Ciekawy ten dokument brzmi :

« 1) Wrogowie nasi zaatakują decyzję naszą odnośnie do zagadnienia polskiego, przeto należy jej bronić.

2) Unikać wszelkiego omawiania postanowień, jakie w tej sprawie mają być powzięte w przyszłości w porozumieniu z naszymi sojusznikami.

3) Przemilczeć starannie okoliczność iż zaufanie do tego państwa polskiego wstrząśnięciem być może z powodu jego stosunków z mocarstwami centralnymi. Przedewszystkiem zaś należy bardzo rozważyć, zanim się coś napisze o stosunku kwestji polskiej w państwie pruskim do powziętej decyzji w sprawie państwa polskiego, oraz o przyszłości ekonomicznej tych krajów.

Ze względu na jedność naszego narodu, wymagamy, aby nie uprawiano żadnej krytyki w przedmiocie tej decyzji, gdyż miałoby to tylko jeden rezultat, a mianowicie wzburzenie opinii publicznej w Niemczech.

I dlatego wszelkie dyskusje nad kwestją polską należy utrzymać wyłącznie w ramach manifestu. Wszystko zaś, co wychodzi po za ten zakres, będzie zakazanem, aż do odwołania niniejszego okólnika.

Zabrania się zatem :

1) Dyskusji o przysłem znaczeniu armii polskiej oraz o jej użytkowaniu na korzyść mocarstw centralnych.

A wolno tylko pisać, że zezwolenie na formowanie armii polskiej nie wprowadza żadnej nowości, ponieważ już legiony polskie były się z Rosją, że Polacy pałą się do takiej armii i że przyznanie jej będzie szczególną oznaką wyjątkowego do nich zaufania ze strony mocarstw centralnych.

2) Nie wolno omawiać granic nowego państwa polskiego.

Osobliwie nie wolno wyrażać życzenia, aby Litwa wchodziła także w skład tego państwa, jak też nie wolno się domagać, aby Polska pruska i austriacka należały do tej nowej Polski.

3) Odnosnie do sprzymierzonych z nami Austro-Węgier, nie wolno wdawać się w żadne « exposé » historyczne co do Polski lub w wypowiedanie jakichś życzeń co do przyszłości. Wogóle unikać należy wszystkiego, co by mogło utrudnić powadzenie tego przedsięwzięcia, a zmąciłoby tylko nasze wzajemne stosunki, jako przyjaciół i sojuszników. Dla tej samej przyczyny, nie wolno przyznawać słuszności życzeniu naszej sojuszniczki, że szkoda wielką dla interesów niemieckich.

— Wyodrębnienie Galicji.

« *Nova Reforma* » z dnia 16 stycznia, podaje za « *Osterr. Morgenzeitung* » następujący charakterystyczny telegram :

Parlamentarna komisja Koła polskiego zebrała się dzisiaj na posiedzenie, ażeby wysłuchać sprawozdań czterech komitetów dla sprawy wyodrębnienia Galicji, a mianowicie: subkomitetu finansowego, konstytucyjnego, gospodarczego i dla odszkodowań wojennych.

Projekty tych subkomitetów są już w znacznej części opracowane i odznaczają się radykalnością. Mają one na celu bardzo luźną łączność Galicji z Austrią. Wedle tych projektów ma Galicja w przyszłości mieć z Austrią tylko następujące wspólne sprawy: polityka zagraniczna, armia i stosunki międzynarodowe.

Do tej dążności zupełnego (?) odłączenia Galicji od Austrii przyczyniło się wiele szorstkie stanowisko radykałów niemieckich, którzy za wszelką cenę chcą już teraz pozbyć się z parlamentu posłów polskich i według wszelkiej formy pokazali im drzwi. W kołach polskich panuje z tego powodu niezadowolenie!

— Skutki « autonomji ».

Krakowska « *Nova Reforma* » otrzymała od jednego ze swych czytelników następującą dosyć wymowną informację: « Jadąc drogą krajową z Rożniatowa do Perchińska (w powiecie politycznym dolińskim), zauważyłem ze zdziwieniem,

że we wsiach Duba i Perekińsko zmieniono zupełnie dotychczasowe tablice orientacyjne z nazwami miejscowości w językach polskim i ruskim, pojawiły się natomiast także tablice w językach ruskim i niemieckim, z wyłączeniem języka polskiego ».

— Wybory miejskie w Łodzi.

Lista członków łódzkiej rady miejskiej przedstawia się jak następuje :

Kurja I pp. : Abram Szwajcer, ks. Jan Albrecht, inż. Tad. Sułowski, Szymon Merklein, Mieczysław Hertz, Leon Grochman, inż. Henryk Dylion, dr Henryk Trenkner i dr Ant. Tomaszewski.

Kurja II — pp. : Albert Ziegler, Henryk Grohmann, Maurycy Poznański, Salo Budzyner, Adolf Dobraniak, Majer Markus Karpf, Chaim Salomon Kahan, Mendel Rosenberg, dr Józef Sachs i Stan. Jarociński.

Kurja III — pp. : Marjan Bawarski, Teodor Szybillo, dr Jerzy Rosenblatt, Sergiej Hofman, Wulf Markusfeld, inż. Alkon-Aleksander Rusak, Szaja Uger, dr Eziel Lewin, inż. Gerszon Praskier i Salomon Samel.

Kurja IV — pp. : Jan Stypułkowski, Jan Smarzyński, Zygmunt Meissner, Paul Sanne, Wilhelm Jess, pastor August Gerhardt, Josef Spikermann, Gustaw Klukow, Moszek Helman i Moszek Nuchem Russ.

Kurja V — pp. : inż. Jeremiasz Kłocman, inż. Eug. Krasuski, inż. Leopold Skulski, dyr. Juliusz Triebe, dr Dawid Bez Rabinowicz, Josel Urysenh, Michał Jarblum, Ludwik Weis, Jakób Mendel Glikzman i Chil Icek Berman.

Kurja VI — pp. : Ignacy Gralak, Aleksy Rzewski, Izrael Mordka Lichtenstein, Lewek Holenderski, dr Dawid Rosenweig, Andrzej Kaczmarek, Błażej Pokorski, Antoni Harasz, Józef Wolczyński i Herman Fiedler.

Jak z powyższego spisu widać — piszą dzienniki warszawskie — element polski w Łodzi, mimo przewagi ludności polskiej, będzie w mniejszości.

— Rozruchy na Uniwersytecie warszawskim.

Ze Stockholmu telegrafują do « *Wiecz. Wrem.* », że w tamtejszych kołach polskich otrzymano wiadomość o rozruchach w uniwersytecie warszawskim, z powodu nominacji na stanowisko asystenta przy katedrze chemji d-ra Adolfa Brühla, który, w roku zeszłym, był sądzony za zabójstwo dwóch żołnierzy polnych. Sąd uwolnił go pod pretekstem, że działał w obronie koniecznej. Studenci, po wrogiej manifestacji, oświadczyli rektorowi, że nie będą chodzili na wykłady Brühla. Gdy Brühl zjawił się w uniwersytecie, został wygwizdany i słownie obrażony. Z rozporządzenia władz wojskowych, do uniwersytetu wysłano posterunek wojskowy, który rozpedził studentów. Wywołało to w mieście wzburzenie. Zjawiły się proklamacje, rozpoczynające się od słów: « Z powodu morderców niemieckich, żołnierze pruscy obrażają naszych synów ».

— Dalsza manifestacja na cześć Wilsona w Warszawie.

Warszawskie pisma donoszą: W niedzielę, w południe, przed konsulat amerykański w Warszawie w Alejach Jerolimskich, przybyła młodzież sokolska z przewodnikami swoimi i orkiestrą na czele. Przed konsulem rozległy się gromkie okrzyki: « Niech żyją Stany Zjednoczone! », « Niech żyje Wilson! », « Niech żyje niepodległa Polska! » Na balkonie ukazał się konsul amerykański, p. Hernando de Soto, do którego następnie udała się delegacja w osobach pp. : St. Popowskiego, St. Szczepkowskiego, Emila Rauera, K. Noskiewicza i L. Jaworskiego i złożyła p. de Soto adres, wyrażający wdzięczność dla wielkiego i szlachetnego narodu amerykańskiego i prezydenta Wilsona za uznanie konieczności odbudowy niepodległego państwa polskiego.

Niezależnie od tej manifestacji, w niedzielę także przybyła delegacja zjednoczonych stronnictw politycznych, Polskiego Zjednoczenia Postępowego, Grupy pracy i radykałów, występujących obecnie pod nazwą « Zjednoczenie stronnictw demokratycznych », i wręczyła adres do prezydenta Wilsona. Delegację, w osobach pp. Kazimierza Życkiego, St. Patka i Paschalskiego, przyjął konsul Hernando de Soto. W ciągu niedzieli złożono w konsulacie amerykańskim mnóstwo biletów w wizytowych osób prywatnych. Magistrat warszawski postanowił wysłać do prezydenta Wilsona depeszę z wyrazami uznania za stanowisko jego co do sprawy polskiej, wyrażone w orędziu do kongresu.

— Nauki polityczne w Warszawie.

Z inicjatywy grona polityków i teoretyków nauk państwowych, ekonomicznych i kameralnych powstać ma w Warszawie Szkoła nauk politycznych.

Wobec potrzeby zaznajomienia się dziennikarzy naszych z zasadami nauki o państwie, Towarzystwo literatów i dziennikarzy polskich organizuje w tej mierze szereg wykładów. Profesorami są pp. : Makowski, Komornicki, Malinowski, J. Lange, Morunkiewicz, Leo Belmont, Kroński i Strasburger. Wykłady rozpoczną się w marcu.

Studja dyplomatyczne i konsularne, oraz dziennikarsko-publicystyczne zamierza zorganizować również w czasie najbliższym i wprowadzić do programu swoich wykładów istniejąca i rozwijająca się pomyślnie od lat dwóch Szkoła nauk społecznych i handlowych w Warszawie.

— Zgoda, czy wojna?

Warszawski « *Hajn* » wydrukował obszerniejszy artykuł, w którym zastanawia się, co jest lepsze dla żydów: zgoda z Polakami, czy walka z nimi. Autor dochodzi do wniosku, że, w myśl zasady: « Gdy chcesz pokoju, gotuj się do wojny », powinni także żydzi postępować w ten sposób, by « osiągnąć długotrwały pokój z Polakami » jak brzmi zakończenie artykułu.

— Czego się « Prusacy » nauczyli w Polsce.

« *Narodni Listy* » piszą: W ubiegłym tygodniu w Opolu, na Górnym Śląsku, inspektor szkolny p. Piell, który w ostatnich czasach wysłany był w drodze służbowej do Królestwa Polskiego, wygłosił na zebraniu rodziców odczyt o swych wrażeniach i doświadczeniach pobitych w Polsce. Mówił o szkolnictwie polskim, podniósł mądre pedagogiczne zarządzenia, że w szkołach gminnych wykłady odbywają się wyłącznie w języku macierzystym, a więc polskim. Wyniki tego — wywołał prelegent — są prosto nadzwyczajne: dzieci, które po raz pierwszy przyszły do szkoły, po trzech miesiącach nauki nauczyły się dobrze czytać i pisać. A pamiętać należy, że zadanie nauczyciela w Polsce jest trudne — dodał p. Piell — ponieważ często na jednego nauczyciela przypada 150 dzieci, a niekiedy i więcej.

Wspomniany dziennik czyni, podawszy tę wiadomość, następującą uwagę: Zrozumienie tego, jak wiadomo, Prusakom było potrzebne, a może to nazwać ironią losu, że nabyli go w — Polsce.

— Kontrola przepisów dni bezmiesnych we Lwowie.

W ostatnich dniach, z ramienia dyrekcji policji lwowskiej przeprowadzono kontrolę gospodarstw domowych, co do zastosowania się ich do przepisów o dniach bezmiesnych. Organa polityczne zbadały 1.000 gospodarstw, przyczem stwierdzono, że publiczność lwowska na ogół ściśle stosuje się do wspomnianych przepisów. Niewłaściwości i przekroczenia stwierdzono w 103 wypadkach, a więc zaledwie 10 procent badanych gospodarstw.

— Przenosiny siedziby namiestnictwa galicyjskiego.

Namiestnik galicyjski, baron von Diller, przeniósł się, według doniesienia czasopism krakowskich, z Białej do Krakowa. Lwów więc pozostaje nadal opuszczonym przez władze krajowe miastem. Zarządzenie to łączy się niewątpliwie, wraz z krakowskiego targu « pokojowego, z zamiarem austroniemieckim oddania cesarstwu rosyjskiemu Wschodniej Galicji.

TELEGRAM

Wydziału Narodowego P. C. K. R. do Prezydenta Wilsona

Amerykańscy obywatele polskiego pochodzenia uważają sobie za zaszczyt wyrazić Prezydentowi Stanów Zjednoczonych swój podziw za mistrzowskie przedstawienie całemu światu kwestji zaprowadzenia i utrzymania pokoju, opartej na równości i sprawiedliwości. Również życzą sobie wyrazić Panu, Panie Prezydencie, głęboką wdzięczność za oświadczenia, dotyczące się konieczności uznania wolnej i zjednoczonej Polski jako jednego z warunków ustanowienia i utrzymania pokoju.

Prosimy przyjąć, obojętnie wyrazy naszego przywiązania, podziwu i wdzięczności, a jako Prezydent Stanów Zjednoczonych, wyrazy naszej lojalności i oddania.

(Podpisy wszystkich organizacji reprezentowanych w P. C. K. R. i W. N.)

OPINJE POLSKIE

Sokół Polski, organ Związku Sokolów polskich w Ameryce, zamieszcza artykuł o « Posłach polskich »:

« Warto jest zestawić i porównać postępowanie przedstawicieli narodu polskiego w parlamentach naszych zaborców w czasie obecnej wojny, a szczególnie po manifeście państw centralnych z dnia 5 listopada.

« Posłowie do parlamentu wiedeńskiego, od samego wybuchu wojny, oświadczyli się szczerze po stronie « dobrotliwego » monarchy, zachowali dla niego bezwzględna lojalność i wierność, co udowodnili czynem. Stwierdza to aż nadto wymownie dr. Leon Biliński w swoim sprawozdaniu z całej swej działalności politycznej.

« Wiedeńskie Koło Polskie, do dziś, nie wybrało sobie istnienia Polski bez opieki Habsburgów. Niewolniczą swą wierność posuwali do tego stopnia, że nawet nie mieli odwagi, ani śmiałości wstawiać się za Legionami. Kazano im służyć, jako poddanym — służyli wiernie, tak, że stali się najwierniejszymi z wiernych w całej Austrii. Kazano im milczeć, — milczeli; kazano im głosić, że tylko w Austrii, sprzymierzonej z Niemcami, jest zbawienie Polski, — głosił to całemu narodowi. Powiedziano im, że byłoby zbrodnią stanu, żądać przyłączenia Galicji do proklamowanego państwa polskiego, — uznali to za słuszne i sprawiedliwe, co stwierdził publicznie prezes N. K. N., Biliński. Wogóle politycy galicyjscy, uwierzywszy w dawną formułkę polityczną Studnickiego, że « co zabierze w wojnie Austria to nasze », trzymali się jej i trzymają z niesłychanym uporem do dziś, przynosząc tem nieobliczone straty dla sprawy polskiej.

« Wręcz przeciwnie postępowali od dawna i postępują do dziś posłowie wielkopolscy do parlamentu w Berlinie. Gdy Koło Polskie w Wiedniu dobrowolnie zrzekało się Wielkopolski na rzecz Prus i przez swój projekt polityczny otwarcie sankcjonowało rozbiory Polski i uchwały Kongresu Wiedeńskiego, to posłowie Księstwa Poznańskiego otwarcie, śmiało i po bohaterku, przez cały czas wojny, jak najsilniej i najgłośniej zaznaczali jedność wszystkich ziem polskich i swą przynależność do reszty narodu. Dowodem najlepszym ich patriotyzmu jest śmiały i stanowczy protest przeciw uchwale sejmiku pruskiego, że Prusacy do proklamowanego państwa polskiego nie przyłączą ani piędzi swego zaboru. Wniosek ten otwarcie nazwali prowokacją narodu polskiego. Spełnili oni tem czyn, który politycy galicyjscy uważają za « zbrodnię » stanu.

« Niemniej chwalebnie zachowuje się Koło Polskie w Piotrogradzie, gdzie, od chwili manifestu państw centralnych, śmiało i bez ceremonii wytyka rządowi rosyjskiemu wsteczństwo i obłudne postępowanie z Polakami.

« Mowa posła Harusewicza w Dumie, dwukrotna mowa posła Ign. Szebeki w rosyjskiej Radzie państwa, to właśnie czyny, któreby p. Biliński i jego podkomendni nazwali « zbrodnią » stanu. Oni się tam nie płaszczą, oni nie drżą przed carskim despotyzmem, oni się nie staniają u stóp tronu, ale otwarcie i publicznie mówią, co mają na sercu, co ich, jako Polaków, boli.

« Weźmy np. takie słowa posła Szebeki, wypowiedziane w dniu 6 grudnia, w Radzie państwa:

« Panowie, teraz należy mówić więcej niż głośno w sprawie polskiej i więcej niż w sposób określony! Czas niedomówień minął bezpowrotnie... Powiedzcie z ręką na sercu, czy może istnieć, rozwijać się i być potężną tamą słowiańską — wolna Polska, bez własnej państwowości ze wszystkimi atrybutami! Polska, z bogatą przeszłością historyczną, bogatym piśmiennictwem, dawną kulturą i 25 milionami ludności! »

« Z tych kilku słów można się przekonać, że nie jest to mowa wiernopoddająca, ale mowa godna Polaka-patrioty, który, w chwili przełomowej, swą własną wolność a nawet życie ryzykuje, wytykając wprost Moskalom ich zacofanie odnośnie sprawy Polski. Czy może kto przytoczyć podobne słowa, którekolwiek z posłów polskich w Wiedniu w czasie wojny? Nie. Tam takie wypowiedzianie się uważają sami polscy politycy za zbrodnię stanu, a płaszczenie się u stóp tronu za patriotyzm, za stanowisko « jedynie niepodległościowe », tak głośno zachwalane przez naszych narwańców politycznych od K. O. N. »

Komunikat Kom. Wyk. Wydziału Narodowego

Prezydent Stanów Zjednoczonych p. Woodrow Wilson wydał odezwe, która wzruszyła całym światem. Kopię tej odezwy otrzymali ambasadorowie Stanów Zjednoczonych przed tygodniem dla wręczenia, w dniu wczorajszym, ministerjom spraw zagranicznych państw wojujących. Po raz pierwszy, od stu lat, Prezydent zmienił przyjęty zwyczaj i osobiście odezwe swą przeczytał przed Senatem Stanów Zjednoczonych. Nie ulega wątpliwości, że dokument Prezydenta Wilsona jest epokowym i najważniejszym dokumentem całego wieku.

Dla Polski jest on ogromnej wagi, bo stawia kwestję polską wyłącznie i z naciskiem jako najwięcej potrzebną dla ustanowienia i zapewnienia trwałego pokoju na świecie. Wyrażenia Prezydenta: « uważam za stwierdzone i pozwolę sobie postawić jako przykład, że mężowie stanu na całym świecie godzą się, że Polska musi być połączona, niepodległa i samorządna, że na przyszłość zagwarantowane być musi nienaruszalne bezpieczeństwo życia, wyznania, rozwoju przemysłowego i społecznego ludom, które znajdują się pod przemocą rządów, oddanych wierze i celom wrogim, narodom poddanym », Wydział Narodowy przyjmuje ze spokojem i powagą, ale zarazem z głęboką wdzięcznością i wysłał dzisiaj telegram dziękczynny. Równocześnie Wydział Narodowy uprasza wszystkie organizacje i pisma polskie o wysłanie do Prezydenta podobnych telegramów i zarazem zwraca uwagę, ażeby w tych telegramach i w listach zachować miarę i powagę. Prasę Polską upraszamy o traktowanie tej odezwy i wyrażenia się prezydenta o Polsce w sposób bardzo poważny i oględny, ażeby nie dać powodu niechętnym i wrogom do szkodenia sprawie tak przychylnie ujętej orędziem Prezydenta.

Wydziałowi Narodowemu nie wolno jeszcze wspominać o wielkiej pracy powziętej i o przygotowaniach. Wyszczególnienie sprawy polskiej w orędziu Prezydenta jest dopiero początkiem. Więcej mówić nam nie wolno. Jak przyjdzie stosowna chwila i czas, kiedy zamiarów szkolenia naszej pracy obawiać się już nie będziemy potrzebowaliśmy, podzielimy się z rodakami bliższymi szczegółami.

Komitet wykonawczy Wydziału Narodowego
P. C. K. R.

J. F. Smulski, Przew.
T. M. Heliński, ex officio.
K. Żychliński, zast. przew.
H. Setmajer, sekr.
P. Rostenkowski, skarbnik.
Ks. W. Zapała.
Ks. B. Celichowski.
St. Szwałkart.
A. Neumanowa.
Fr. Rezmerowski.

OFIARY

Nadesłano do Administracji « Polonii » następujące dary:

Dla Żołnierzy-Polaków:

WPP: Goldberg, 2 fr.; — M. K., 20 fr.; — W. Hilliers z Londynu, 100 fr.; — Wł. Cieszkowski, 10 fr.; — Henri Silbermann, 5 fr.; — Jan Śliwiński, 1 fr. 40 cent.; — René i Carabec Picado z Costa-Riki, 40 fr.; — Z. Zieliński, 5 fr.; — Jan Reszke, prezes Komitetu Rannych, 10 fr.; — Mieczysław Rodzyński, adjutant, Bajorczyk, 20 fr.; — Belowski, 25 fr.; — Kunz, 5 fr.; — Mile Leontine Beck, profit d'une matinée organisée chez ses parents, 40 fr.; — W. Pluciński, 10 fr. — Razem nadesłano, **383 fr. 40 cent.**

Łącznie z ogłoszonymi w numerze 3 « Polonii » (22.794 fr. 80 cent.) zebrano do dyspozycji Komitetu Rannych **23.178 fr. 20 cent.**

Na Komitet Obywatelski:

WP: W. Hilliers z Londynu 100 fr.
Komitet Obywatelski czynności swe zawiesił, wobec tego darów dla tej rubryki nadal przyjmować nie będziemy.

Dla Ofiar Wojny w Polsce:

Za pośrednictwem ks. M. Piaszczyńskiego, Polacy z Beaulieu z podatku dobrowolnego, 52 fr.; — za pośrednictwem tegoż ks. M. Piaszczyńskiego, Polacy z Brunaudière, 8 fr.; — Klara Koziorowicz, 10 fr.; — Henri Hut, 20 fr.;

— Trawiński, 5 fr.; — J. Mańkowski, 11 fr. 40 cent. — ingénieur Muller, 2 fr. 50 cent. — Razem nadesłano **108 fr. 90 cent.** Łącznie z ogłoszonymi w numerze 4 « Polonii » (17.493 fr. 90 cent.) zebrano dla Ofiar wojny w Polsce **17.602 fr. 80 cent.**

Na Fundusz Wydawniczy:

WPP: Samniewski-Seidenberg, 30 fr.; — M. K., 20 fr.; — E. J. Gremczyński, 26 fr.; — Joseph Bauer, 23 fr. Razem nadesłano 99 fr. Łącznie z ogłoszonymi w numerze 52 « Polonii » (1.294 fr. 50 cent.) zebrano na Fundusz Wydawniczy **1.393 fr. 50 cent.**

POLACY W CHILI

Polskie Koło Kulturalne w Santiago de Chili nadsyła nam następującą wiążącą informację o Rodakach naszych:

Zanim wybuchła wojna europejska, Polacy w Chili zaledwie znali się między sobą, żyjąc rozproszeni po całym kraju i w niewielkiej liczbie; tem mniej wiedziano o ich istnieniu w tym tu kraju. Jedynie imię naszego zasłużonego ziomka, śp. Ignacego Domeyki i pozostajej po nim familji było ogólnie znane Chilijczykom. Domeyko, jak wiadomo, serdeczny przyjaciel Adama Mickiewicza, Filaret, jak on przybył do Chili po powstaniu listopadowym i następujących studjach w Paryżu, jako dyrektor nowoutworzonej szkoły mineralogicznej w Coquimbo. Prace jego wyjednały mu uznanie i wdzięczność Chilijczyków, bo trzykrotnie został mianowanym rektorem uniwersytetu w Santiago, i jeszcze teraz, 30 lat po śmierci, jego prace służą jako wzór nowej generacji. Wdzięczni uczniowie i przyjaciele wystawili mu na tutejszym cmentarzu piękny pomnik.

Kolonja polska w Chili zawsze była niewielka, bo prawie tylko składała się z rozbitków emigracji brazylijsko-argentyńskiej. Trudność komunikacji, — do roku 1910-go nie było kolei przez góry Kordyliery, — stała na przeszkodzie żywszej imigracji, a obok tego stosunki po części trudniejsze. Jak obecnie nasza kolonia składa się zaledwie z kilkuset członków, którzy przed wojną tonęli wśród obcych i tracili powoli język i obyczaje polskie. Dopiero gdy, po wybuchu wojny, kwestja polska się wysunęła z pomników zapomnienia, gdy nadeszły wieści ostrasznych spustoszeniach w kraju i cierpieniach ludu polskiego i tu się utworzył Komitet Funduszu Polskiego, odsyłający datki do Komitetu Generalnego w Vevey, polska kolonia obudziła się i zaczęła się organizować.

Widząc potrzebę pracy systematycznej pomiędzy rodakami, złączyła się nas garść i utworzyliśmy Polskie Koło Kulturalne imienia Ignacego Domeyki. O zadaniach naszego towarzystwa zawiadomiliśmy Szanownych Panów swego czasu, dołączymy tylko, że postępujemy rażno. Dzięki hojności kilkunastu gazet polskich w Stanach Zjednoczonych i w Brazylii, odbieramy darmo zawsze świeżę lekturę, którą się dokładnie cenzuruje, aby nie szkodliwego nie dostawało się w ręce naszych rodaków, a następnie rozsyła się gazety do rodaków w całym Chili i w Boliwii, a ci, po przeczytaniu ich i rozdzieleniu pomiędzy znajomych, są zobowiązani odesłać je do nas. Tym sposobem urządziliśmy bezpłatną czytelną wędrującą. W ten sam sposób urządzamy bibliotekę wędrującą dla wszystkich rodaków w Chili, składającą się cprawda dzisiaj dopiero z kilkuset tomów, lecz spełniająca już po części swe zadanie.

Ważnym działem pracy naszej jest propaganda wśród obcych. Jak już wspomnieliśmy, przed wojną prawie nic o naszych sprawach tu nie wiedziano. Zmieniło się to w ostatnim czasie znacznie, bo stale, za pomocą interesujących artykułów w pierwszorzędnym dziennikach i pismach periodycznych chilijskich i alianckich, informujemy publiczność tutejszą, okazującą dziś już wielkie zrozumienie i zainteresowanie naszymi kwestjami. Nasze informacje obejmują wszelkie działy, ze specjalnem uwzględnieniem kultury polskiej.

Skutki tej propagandy okazały się mianowicie przy ostatniej składce na ofiary wojny w Polsce, w której tak Chilijczycy, jak alianci, znaczny wzięli udział. Także z dochodów « Kermesse » aliantów, urządzanej w tym miesiącu, dostanie się część Komitetowi Funduszu Polskiego dla naszych biednych.

Naturalnie, wobec tak niewielkiej liczby naszej kolonii, nie mamy tu ani szkół ani kościołów polskich. Istnieje jedynie kapliczka familii

Domeyków, gdzie przy okazjach uroczystych zbiera się nasza mała kolonia, jak n. p. ostatnio, dnia 19-go listopada na mszy św. żałobnej za duszę śp. Henryka Sienkiewicza, będącej wzruszającą ceremonią. Oficjował ks. Ferdynand Domeyko, który też po mszy św. przemówił gorącymi słowami do obecnych, stawiając zmarłego hetmana narodu jako przykład dla wszystkich i nawołując do wspólnej pracy dla dobra Ojczyzny. Muzyka żałobna wykonana została przez przyjaznych artystów chilijskich. Na koniec, chór « Kola » zaintonował hymn: « Boże, coś Polskę »...

UCZCIE DZIECI WASZE PO POLSKU!

NEKROLOGJA

† W dniu 28 stycznia, zmarł we Lwowie ś. p. Bronisław Pawlewski, profesor technologii technicznej na Politechnice Lwowskiej.

† W dniu 24 zm., zmarła w Krakowie Antonina z Kremerów Domańska, wdowa po profesorze Uniwersytetu Jagiellońskiego, córka zasłużonego architekta, autorka licznych i cenionych pism dla młodzieży.

— W dniu 29 stycznia, zmarł we Lwowie uczestnik powstania narodowego b. p. Izidor Karlsbad. Był to szlachetny typ żyda-Polaka, który szczerze czuł się synem tej ziemi, na której wyrósł i która przyciągnęła go do swego łona. Żarliwy patriota dał uczuciom swoim wyraz, chwytając oręż, gdy Ojczyzna porwała się do rozpaczliwego odparcia przemocy. Polskość swą stwierdzał też dowodnie na każdym kroku, stwierdzał ją życiem całym, nieskalanym i w pracy pożytecznej strawnym.

B. p. Karlsbad był Warszawianinem z rodu. Urodził się w roku 1844, liczył więc 72 lat w chwili zgonu. Jako młodzieniec, porwany gorącą czynu, w przecuciu wielkich zdarzeń, odbył studia wojskowe w Genewie i Cuneo, a tak się przysposobiwszy, wstąpił jako zwykły żołnierz w szeregi powstańcze. Walczył naprzemian pod wodzą Langiewicza, Czachowskiego, Chmielińskiego i Bosaka. Brał udział w bitwach pod Chrobrzą, Grochowiskami, Grabowem, Stefanowem, Borją, Rzeczniewem, Rusinowem, Ratajami, Blizinem, Rudnikami, Hżą, Miechowem i Opatowem. W bitwie pod Opatowem został ranny.

Po powstaniu, osiadł w Galicji i wstąpił do Banku hipotecznego, tu lata długie pracując, poszedł w końcu na stanowisko szefa jednego z oddziału bankowych.

† W dniu 26 zm., zmarła w Warszawie Marja z Niwińskich Frenklowa, matka znakomitego artysty dramatycznego oraz znanej śpiewaczki Michaliny Frenklówny.

KRONIKA PARYSKA

Przypominamy.

Przypominamy raz jeszcze, iż konferencja o Polsce p. G. Lacour-Gayet, członka Instytutu, odbędzie się, jak zapowiedzieliśmy, we wtorek, dnia 20 lutego, o godzinie 5 po południu, w sali przy ul. de Rennes, 44, naprzeciw kościoła Saint-Germain-des-Près.

Bilety, przy wejściu na salę, po 4 franki od osoby.

Wszystkich Rodaków zachęcamy gorąco do pójścia na ten odczyt.

Nowości Wydawnicze.

Nakładem Funduszu Wydawniczego « Polonii » wyszła odbliska cennej pracy profesora W. Lutostawskiego p. t. « La politique nationale ». Do nabycia w Administracji « Polonii » po 1 fr. za egzemplarz. Uczestnicy Funduszu Wydawniczego otrzymają to wydawnictwo bezpłatnie.

Piękny odczyt p. Halki Duclair p. t. « La Mission de la Femme Slave », odczyt, wygłoszony w Paryżu w dd: 10 i 17 stycznia, wyszedł w bardzo pięknym wydaniu, z przedmową prof. Charles Riebeta i artystycznym portretem autorki, ołówka znakomitego Clairina'a.

Egzemplarze po 2 fr. do nabycia w Administracji « Polonii ». Uczestnicy « Funduszu » Wydawniczego « Polonii » otrzymają to wydawnictwo bezpłatnie.

Jako Wydawnictwo Klubu Polskiego w Łożannie, wyszła « Legenda o Bożem Narodzeniu » Jana Perłowskiego, wygłoszona na wieczór wigilijny tegoż Klubu. Utwór ten posiada, obok dużych zalet literackich, wszystkie cechy natchnionego dzieła poetyckiego.

Nakładem księgarni B. Roudaneza (9, rue de Médecins) wyszła, w języku francuskim, praca p. Z. L. Zaleskiego p. t. « La patrie musicale de Chopin ». Obszerniejsze z tego cennego dzieła sprawozdanie zamieszczamy w części francuskiej dzisiejszego numeru.

Odczyt.

Jutro, w niedzielę, dnia 18 lutego, w sali Colarossi, o godzinie 2 i pół po południu, odbędzie się odczyt pani E. Stróżeckiej o stosunkach narodowościowych i politycznych na górnym Śląsku.

Prosimy.

Prosimy p. Edmunda Stanisława Zborowskiego, który mieszkał był w Paryżu przy ul. Petit-Pont, 15, o zgłoszenie się do Redakcji « Polonii » w jego osobistym interesie.

Wieczór artystyczny.

W sobotę, dnia 24 lutego, o godzinie 8 i pół wieczorem, w sali Gaveau, przy ul. de la Boétie, 45, odbędzie się wieczór artystyczny, urządzony staraniem Komitetu Michelet-Mickiewicz na rzecz sierot polskich. W koncercie tym weźmie udział zastęp artystów Komedji Francuskiej, Opery, Opery Komicznej i Konserwatorium.

Bilety zamawiać i nabywać można w kasach sali Gaveau od 10 rano do piątej i pół po południu.

Wieczór Belgijsko-Polski na cześć Sienkiewicza i Verhaerena.

Staraniem Zarządu Towarzystwa Artystów Polskich, odbędzie się w niedzielę, dnia 25 lutego r. b. o godzinie 8 wieczorem, bez opóźnienia, w Salle de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, wieczór artystyczno literacki Belgijsko-Polski, poświęcony pamięci B. Sienkiewicza i Emila Verhaerena, z udziałem WPP: Claude Ritter, Liljany Mirskiej, Georges Gote-mans i Z. L. Zaleskiego.

Dochód przeznaczony na cele Œuvre du Secours aux Artistes Français et Belges i na Towarzystwo Artystów Polskich w Paryżu.

Bilety, w cenie 10, 5, 3, 2, i 1 fr. nabywać można w Towarzystwie Artystów Polskich codziennie (prócz czwartku) od 2 de 6 po południu i w Œuvre du Secours Franco-Belge, 58, rue de la Victoire.

Upraszamy.

Upraszamy wszystkich naszych Prenumeratorów o nadsyłanie do Administracji « Polonii » każdorazowo reklamacji, o ile « Polonia » nie dochodzi ich regularnie... abyśmy, z naszej strony mogli dalej reklamować uchybienia na poczęcie.

Przypominamy, iż *Polonia* wychodzi zawsze regularnie i punktualnie o godzinie 10 rano, w sobotę, i natychmiast zostaje wysyłana na pocztę...

Czyli, że Prenumeratorzy nasi winni ją odbierać w sobotę wieczorem respect. w niedzielę rano. Na prowincji zaś w poniedziałek rano. Wszelkie opóźnienie wynika zawsze bądź z winy odnośnych biur pocztowych, bądź, conajczęściej, z winy listonoszów.

Nowy doktorat polski.

Pani Helena Uebersfeld, po obronie na Uniwersytecie lyońskim rozprawy na temat: « Nouvelle contribution à l'étude de l'Albuminurie Scabiéique » uzyskała stopień doktora medycyny.

Rozprawa pani H. Uebersfeld, wydana w odblisku książkowej, poświęcona została, między innymi, Wolontariuszom, poległym za Francję i za Polskę.

Rodacze naszej zasyłamy życzenia powodzenia na polu pracy naukowej i kojenia niedomagani ludzkich.

Pro memoria.

Przypominamy wszystkim Sz. Prenumeratorom « Polonii », że, z powodu podrożenia papieru, wzmoczenia się naszych kosztów wydawniczych, pomimo chęci i woli, zmuszeni byliśmy, z dniem pierwszym stycznia, podwyższyć cenę abonamentu rocznego i półrocznego.

Czyli, że, obecnie, prenumerata « Polonii » wynosi:

We Francji (Paryż i prowincja): Rocznie 15 fr.; — półrocznie 8 fr. — kwartalnie, jak dotąd, 4 fr.

Zagranicą: Rocznie 18 fr.; — półrocznie 10 fr.

Dla Żołnierzy-Polaków.

Prezes Komitetu Rannych, p. Jan Reszke, nadesłał nam znów składkę swą miesięczną w summie 100 fr.

Mieczysław Rodzyński, Wolontariusz Bajorczyk, awansowany na adjutanta, z pierwszego swego żołdu, nadesłał nam na Żołnierzy 20 fr. Oby ten przykład podzielał na tych, którzy,

powróciwszy do życia cywilnego, do dobrych zarobków, zapominają o kasie ich towarzyszyów broni, o długach względem niej zaciągniętych. Podofąd, kilku zaledwie Wolontariuszów-Bajorczyków i Rucielczyków pamięta o tym akcie solidarności społecznej.

Ponadto musimy wogóle przypomnieć Rodakom, że znów zaczynają zapominać nawet o żołnierzach, ofiarności ich znów osłabia w sposób przynoszący ujmę zawołaniu polskiemu.

Konkurs na jednoaktówkę dla dżiatwy.

Sokół paryski, zajmujący się, jak wiadomo, czasu wojny, prowadzeniem Ogródka dżiatwy polskiej, ogłasza konkurs na jednoaktówkę patriotyczną, napisaną na temat dzisiejszej sytuacji Polski i Polaków.

Jednoaktówka winna uwzględnić następujące warunki:

1) Powinna zawierać od 5 do 7 ról dla chłopców i od 5 do 7 ról dla dziewczątek, przy możliwości, w razie potrzeby, dodania ról dla paru osób starszych.

2) Powinna uwzględnić teren otwarty (las, ogród, miejsce przed domem itp.) i leżeć będzie odegrana na proponowanej na premierę « mającej » dżiatwy polskiej.

3) O ile zawierać będzie śpiewki, winna osnuć je na znanych melodjach piosenek ludowych lub patriotycznych.

4) Termin nadsyłania rękopisów oznacza się na dzień 15 marca. Wszystkie nadesłane po tym dniu rękopisy przyjęte nie będą pod uwagę.

5) Rękopisy konkursowe winny być przesłane pod adresem p. A. Szawklisa, 15, rue de l'Arc-de-Triomphe, i zaopatrzone w godła, obocznie winna być nadesłana zapieczętowana koperta z takimże godłem a zawierająca wewnątrz nazwisko i adres autora.

6) Najlepsza z nadesłanych jednoaktówek otrzyma 50 fr. nagrody, druga z kolei, za najlepszą uznana, otrzyma 25 fr. nagrody. Nagrody te będą przyznane bezwzględnie.

7) Sokół paryski uzyskuje prawo do bezpłatnego wystawienia dwu nagrodzonych jednoaktówek lub jednej tylko.

8) Sąd Konkursowy stanowić będą, krom Wydziału Sokola paryskiego, pp: Antoni Potocki, Z. L. Zaleski i I. Zielińska.

Odznaki polskie.

Otrzymaliśmy znów nie wielką ilość odznak polskich, emalowanych, wysyłamy je franko po 3 fr., zagranicę 3 fr. 50 cent. Szpilki do krawatów z orłem polskim, emalowanymi, 2 fr. 50 centimów.

Są to już ostatki odznak, których wyrób, z przyczyny braku grawerów, został unieruchomiony.

Poranek artystyczny.

Młodziutka panna Leontyna Beckówna, zorganizowała w domu rodziców swych, w dniu 18 stycznia, artystyczny poranek, na który, obok deklamacji, złożyła się komedyjka « Les Finesses de Jasmin » i na poranku tym zebrała, dla naszych Żołnierzy-Wolontariuszów, 40 fr. ze sprzedaży bardzo pięknie wykonanych własnoręcznie programów.

Jeden z tych programów, ozdobiony bardzo staranną akwarelą, zachowujemy dla naszego archiwum. Młodziutkiej inicjatorce zasyłamy podziękowania i słowa zachęty dla Jej niezawodnego talentu malarskiego.

Dla amatorów i zbieraczy.

Amatorów i zbieraczy zainteresuje niezawodnie wiadomość, że będą mogli z bogactw swe zbiory nader cennym wydawnictwem, którego ograniczona ilość 50 egzemplarzy numerowanych uczyni je wkrótce rzadkością. W tygodniu przyszłym, będziemy w posiadaniu luksusowego wydania, na chińskim papierze, « Zgonu Wolontariusza », kompozycji p. B. Korab-Mercère, z podpisem i szkicem własnoręcznym na marginesie, w cenie 25 fr. za egzemplarz.

Część wydawnictwa jest już zarezerwowana; na pozostałe egzemplarze przyjmuje zamówienia Administracja « Polonii ».

Prócz tych luksusowych egzemplarzy, są na sprzedaż autolitografie tegoż « Zgonu » wydane dla propagandy, niżej ceny kosztu, po 3 fr. 50 cent. za egzemplarz. Wobec tej niskiej ceny, treści kompozycji i jej wielkiej zalet artystycznych, Rodacy powinni by rozpowszechnić ją pośród kół zarówno polskich, jak i francuskich.

Premium.

Wszyscy roczni i półroczni Prenumeratorzy « Polonii », za okazaniem kwitu abonamentowego na rok 1917, mają prawo do bezpłatnego zdjęcia fotograficznego w Zakładach Artystycznych Paul Demézy, 9, avenue de la Grande-



Armée (przy placu Etoile), oraz otrzymają, całkowicie bezpłatnie, wielki, artystyczny portret; bez żadnego dla się obowiązku do zamówienia większej ilości odbitek.

Premjum nasze, podkreślamy to najusilniej, nie należy do rzędu znanych tego rodzaju reklam.

Zakład Artystyczny Paul Demézy należy do domów pierwszorzędnych w Paryżu.

Ustępstwo, które czyni, wynika z relacji właściciela tych Zakładów z «Polonią».

Zachęcamy gorąco wszystkich naszych rocznych i półrocznych Prenumeratorów do natychmiastowego skorzystania z tego premjum, obsłużeni będą na równi z wytworną klientelą i posiadają piękny, wielki, albumowy portret bezpłatnie bez żadnego kosztu i, powtarzamy, bez obowiązku zamówienia większej ilości egzemplarzy.

Wiadomości żołnierskie.

E. Lemański, Wolontariusz, ur. w Łodzi w d. 28 lipca 1883 roku, został zreformowany w dniu 31 stycznia na numer pierwszy z 300 fr. rocznej emerytury. E. Lemański zaciągnął się był do armii francuskiej w d. 9 marca 1915 roku, w Amiens, służył najpierw w drugim pułku legii a ostatnio w 4 pułku żuawów.

Stanisław Kowalski z Afrou przyjechał na urlop jedenastodniowy.

Wacław Bronisa i Antoni Szyryn przybyli na kilkunastodniową rekonwalescencję.

W. Dombrowski (II.) został zreformowany na numer pierwszy z gratyfikacją

S. Frenkel, Hieronim Szyroki i Stefan Erdman przybyli na urlop.

Pluszkiewicz, legionista, po siedmiu latach służby, został, na własne żądanie, zwolniony.

Przybyli na urlop do Paryża Petrjatis, J. Tąkiel, Paczek i Warszawski, Wolontariusze.

Jerzy Kremiski, Wolontariusz, przebywa na urlopie. Ciekawe dzieje Kremiskiego godne są uwagi.

Jerzy Kremiski, rodem z Warszawy, w chwili wybuchu wojny, pracował, jako buchalter, w jednej z instytucji przemysłowych w Sosnowicach... Niemcy, którzy byli wpadli do Sosnowic w dniu wypowiedzenia wojny, zagarnęli wszystkich zdolnych do noszenia broni Polaków, spośród nich i Kremiskiego. Wskutek niedostatku wielkiego w niewoli, Kremiski zachorował i odesłany został do szpitala i dalej, po wyzdrowieniu, do koszar niemieckich... Załadowano go bez ceremonii w pruski mundur i wyprawiono na front francuski... Na froncie, nieszczęśliwy nasz rodak przebywał cztery i pół miesiąca aż, zmordowany, wycieńczony, doprowadzony do desperacji, uciekł szczęśliwie do Francji... (w dniu 17 kwietnia 1915 roku). Tu, poczytany zrazu, jako Polak, żołnierz niemiecki, dostał się do obozu, przeznaczonego dla jeńców Polaków. Aż dopiero przeprowadziwszy swą legitymację, został uwolniony całkowicie i wówczas, już z własnego do odwetu za popełniony na nim gwałt zapału, wstąpił do legii cudzoziemskiej, na Wolontariusza.

Wszystkim tym, którym chodzą po głowie bzdury o Niemcach i o zachowaniu się Prusaków w Królestwie Polskim, doradzamy pogawędkę z p. Jerzym Kremiskim a dopiero nabiorą wyobrażenia, ile to ludu germańska nieczemność zagarnęła przemocą i ile go już zmarnowała, drwiąc sobie ze wszelkich racji o prawie międzynarodowym i prawie wojennym.

Dużo się ukazało już ksiąg i dokumentów o gwałtach i niepoństwach niemieckich, popełnionych we Francji i Belgii, lecz gdy, w przyszłości, ukazą się nareszcie polskie o tem dokumenty, zbledną znane podotąd zbrodnie rzeszy teutońskiej.

ODPOWIEDZI REDAKCJI

Panu Dwa B. Możemy jeno tyle SzPanu powiedzieć, iż nie będzie SzPan ani pierwszym ani odosobnionym. Pośród szoferów dorożek miejskich, znamy dwu artystów-malarzy i jednego publicystę polskiego. Ludzi, którzy w swym właściwym zawodzie odznaczyli się byli wybi-

tnemi zdolnościami... Czasu wojny i ciężkich dla się warunków, przedłożyli tę twardą pracę nad szukanie pomocy społecznej. Czy uczynili dobrze, niech SzPan sam osądzi. Nie przymawiamy tym, których nie stać było na podobne samozaparcie, lecz dla tego samozaparcia żywimy szczerzy i głęboki szacunek.

Rodakowi z Aveyronu i innym. Domaga się SzPan od nas, abymy Mu wystali portret... premjum nasze... Jakże to możemy uczynić? Wszak trzeba przede wszystkim, aby SzPan udał się do zakładów fotograficznych Démezy... i kazał się zdjąć... Na odległość, pomimo najlepszych chęci, uczynić tego nie możemy.

Panu Antoniemu Ma. S. Jest SzPan w zasadniczym błędzie. Obywatelstwo francuskie obowiązuje naturalizowanego Polaka i pod względem honoru nawet. Dlatego, że przyjęcie obywatelstwa francuskiego jest zawsze aktem dobrowolnym, że jest zaciągnięciem dobrowolnym płynących stąd obowiązków. Nie ma tu ani śladu podobieństwa do «poddania» narzuconego niegdy przez państwa zaborcze. «Poddanie» takie, przeciwnie, w danym razie, jest tylko pieczęcią niewoli, uciemiężenia, przymusu; etyka, religja, pojęcie o narodowej uczciwości zgóry rozgrzeszają wszystkich Polaków, którzy wpadają w konflikt z przepisami o «poddaniu» Polak, poddany pruski, naprzykład, ma święty obowiązek zawsze i wszędzie bronić swego prawdziwego zawołanie narodowego i zwalczać narzucone mu przemocą pruskie miano. Polak, poddany pruski, ma prawo uważać się tylko za Polaka i, przeciwnie, wszelkie jego inklinacje do prusactwa są mu pocztywane, słusznie, za odszczepieństwo. Polak, obywatel francuski, przeciwnie. Uczyniwszy dobrowolny akces do narodu francuskiego, musi, pod grozą ujmy dla swego honoru, pełnić chętnie, i narówni z Francuzami, służbę w przybranej ojczyźnie. Toż samo stosuje się do dobrowolnie przyjętego obywatelstwa amerykańskiego, angielskiego, włoskiego etc. Jeżeli SzPan chce być tylko Polakiem, tylko członkiem narodu walczącego o byt, o wyzwolenie, o skruszenie pęt, jeżeli miłość Ojczyzny chce SzPan zachować w całej swej mocy pierwotnej, — niech ze SzPan dźwiga z całym narodem łańcuchy, niech SzPan z całym narodem pracuje nad ich skruszeniem, — lecz niech SzPan nie szuka samolubnie ochrony pod cudzym płaszczem, niech się SzPan nie zdaje, że można zrzucić z siebie «poddanie», zostać obywatelem cudzoziemskiego kraju, pożywać z płynących stąd przywilejów i być tylko Polakiem! Prawo francuskie, w tym razie, stawia cały szereg trudności dla neofitów, aby uniknąć naturalizowania na Francuzów ludzi, którym idzie nie o zmianę narodowości, lecz o zysk na przywilejach obywatelskich. Niech SzPan nie miesza tu Emigracji! Ta w innych tu przybyła warunkach, ta musiała tu fundować swe ogniska i, siłą i mocą rzeczy, musiała bądź w pierwszym, bądź w drugim pokoleniu zaciągnąć się w szeregi obywateli kraju, w którym przebywała. Zresztą Emigracja dała i daje Francji mnóstwo obywateli dobrych i takich którzy wtórej Ojczyźnie przynoszą chlubę. Ale, SzPan w tem położeniu nie jest. Jego «zatarg wewnętrzny» jest tylko parciem do cudzego dobrze zastawionego stołu... przy resztkach sentymentu dla kawałka suchego chleba polskiego! Niech się SzPan nie naturalizuje, bo będzie SzPan niezawodnie i złym Francuzem i złym Polakiem.

Panu S. M. M. Nie wydrukujemy, na porachunki osobiste Jego nie mamy miejsca.

Pseudonimowi. Za wiersze dziękujemy, nie wydrukujemy. «Co są warte?» Nie wiele. Na kolanie zlepione rymy i myśli oklepiane, banalne, szkoda czasu i atlasu.

Żołnierzowi. Zapewne, jeżeli idzie o ścisłość to do pomocy ze strony Komitetu Rannych mają prawo tylko «Wolontariusze», tylko ochotnicy, — lecz Komitet słusznie tej «ścisłości» nie przestrzega i, w miarę możliwości, przychodzi z pomocą zarówno legionistom, to jest tym Polakom, którzy, przed wojną, do legii się zaciągnęli, jako i też i tym Polakom, których obowiązki obywatelskie powołały do służby wojskowej.

Pani Marji A. Po sprawdzeniu dokładnem, możemy SzPanią zapewnić, iż są to plotki, bajdy, wysnute znów przez odłam cierpiący na manję intrygowania «kolonijki», Ks. Prałat Leon Postawka nie ma zamiaru porzucić Misji Polskiej. O rzekomej petycji grona osób w tej sprawie nikt i nie słyszał. O rozgrywającej się walce dwu kandydatów rzekomych na stanowisko przewodnika Misji również nikt nie ma pojęcia. Wszystko razem wzięte jest wierutnem głupstwem ostatniej chwili.

Bronzy do oświetlenia elektrycznego
GAZOWE LAMPY — INSTALACJE
A. BOUILLON

112, Boulevard de Belleville, 112 — PARIS

**MAGAZYN
KUŚNIERSKI**

CHARLES
39, rue de Moscou, 39
Pierwszorzędne modele paruskie
Ceny Umiarkowane

FOURRURES & PELLETERIES

Garde pendant l'été

E. REIFEN

19, rue Auber — PARIS

BERNARD RHOT, tailleur
Vêtements sur mesure pour Dames et pour Hommes
12, RUE GÉRANDO, PARIS-9^e — Métro: ANVERS

BIENENFELD JACQUES

KUPIJE: PERŁY, — DROGIE KAMIENIE
— BIŻUTERJE OKAZYJNE —

PARYŻ, 62, rue Lafayette, 62

Téléph: CENTRAL, 90-10

MADRYD, 11 & 12, Puerta del Sol

ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

J. BAUER

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE

37, rue des Martyrs — PARIS

DENTS SOINS, POSE et REPARATIONS
de SUITE, Broch. gratis et franco.
Louvre Dentaire 73, Rue Rivoli
Face Samaritaine.

● FUTRA — WYROBY FUTRZANE ●
REPARACJE — PRZERÓBK

S. BESTER

● 4, rue Richer, 4 — PARIS ●

MARCELI BARASZ wydawnictwo kart
35, RUE EUGÈNE-CARRIÈRE, pocztowych, bromo-
PARIS wych—studjów akade-
mickich; próby wysyła
za zaliczeniem.

**WIELKIE ZAKŁADY
— OGRODNICZE —**

(Właściciel: Edm. DENIZOT)

polecają:

WSZELKIE DRZEWA OWOCOWE,
OZDOBNE, FORMOWANE, etc.

Cenniki na żądanie darmo i oplatnie

Adres: **E. DENIZOT**

Grandes Pépinières — MEAUX

(Seine-et-Marne)

FOURRURES & PELLETERIES

E. FISCH

48, rue Grenéta — PARIS

Librairie **GARNIER Frères**

6, Rue des Saints-Pères, Paris (VII^e)

Słownik Francusko-Polski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawny w płótno miękkie, 32^e 2 fr.

Słownik Polsko-Francuski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawny w płótno miękkie, 32^e 2 fr.

Dwa wymienione słowniki, oprawne w jeden tom, w skórę miękką, cielecą. 4 fr. 50 cent.

Wysyłka pocztą za dopłatą 10 0/0.

Do nabycia we wszystkich księgarniach i w Administracji «Polonii».

LE GÉRANT: P. NEVEU

PARIS.— IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.

“UNION & INDEPENDANCE”

GROUPEMENT DES COMITÉS DE PROPAGANDE
POUR LA POLOGNE LIBRE

COMITÉ CENTRAL DE PARIS

Comités Régionaux à
Lyon, Marseille, Nice, Toulouse,
Bordeaux, Orléans, Nantes



APPEL

à nos Compatriotes, à nos Amis

Les événements se précipitent, l'heure du règlement final approche. Malgré les sacrifices inouïs que nous a imposés cette guerre et malgré les déceptions cruelles qui ne nous ont pas été épargnées, la Pologne commence à envisager l'avenir avec plus de confiance et, profitant des concessions même incomplètes qui lui ont été faites, elle organise déjà sa vie nouvelle.

Grâce au Président Wilson, il paraît presque certain qu'il sera dorénavant impossible de rabaisser la Question Polonaise au niveau d'une simple affaire intérieure de n'importe quel Etat, et, au prochain Congrès de la Paix, le problème polonais se placera au premier rang des graves problèmes internationaux.

N'ayons cependant pas l'illusion de croire que l'amour de la justice et le respect de nos droits sacrés, dont on ne s'est guère préoccupé pendant plus d'un siècle, puissent suffire pour décider l'Europe à nous donner la satisfaction complète qui nous est due. Non ! Tout ce que les grandes puissances se décideront à faire pour la Pologne, elles le feront dans leur propre intérêt, — pour elles-mêmes, uniquement afin d'affaiblir les uns ou d'équilibrer les forces des autres, et surtout parce que les épreuves cruelles qu'elles viennent de subir leur auront fait comprendre que, sans la Pologne, il n'y aura jamais d'équilibre politique en Europe, que, sans la Pologne, il ne peut y avoir de Paix durable pour le monde.

Telles sont les seules données réelles, sur lesquelles nous pouvons baser nos espoirs.

Néanmoins, nous devons bien nous rendre compte que la Question Polonaise constituera le problème le plus ardu, le plus compliqué et le plus délicat de tous les problèmes qu'aura à résoudre le Congrès. Aucune autre question ne présentera, en effet, un tel enchevêtrement d'intérêts contradictoires à tous les points de vue : politique, économique, ou dynastique

Or qui défendra notre cause ?

Nos amis traditionnels se sentent désarmés et nous n'avons guère le droit de compter sur une intervention énergique de leur part en notre faveur.

Notre principale chance réside dans ce fait, que le cataclysme actuel a dépassé, par son ampleur, les limites d'un simple conflit européen, et qu'il est devenu une calamité mondiale, ce qui donnera à tous les pays civilisés le droit de prendre part à la liquidation finale des comptes

En outre, il devient très probable que, grâce à l'organisation politique autonome de l'Etat polonais, qui se poursuit actuellement chez nous, les délégués de la Pologne pourront participer personnellement au Con-

grès. La position prise par les Etats-Unis vis-à-vis de notre Conseil National à Varsovie autorise un pareil espoir.

Dans tous les cas, la situation des délégués éventuels de la Pologne sera excessivement difficile. Non moins ingrate sera la situation des délégués d'autres puissances, amies de la Pologne.

Le monde a trop longtemps vécu sur l'injustice commise à notre égard ; elle a en outre trop profondément entaché la conscience européenne, pour que l'on se décide facilement à l'exposer complètement, en pleine lumière, ou la soumettre sans restrictions à un jugement public, d'autant plus que parmi les principaux juges prendront nécessairement place ceux-là justement sur qui pèse la responsabilité directe de cette injustice.

On ne peut donc compter sur aucun « mea culpa » sincère

Il faudra défendre notre cause pas à pas, lutter pour chaque pouce de notre territoire, pour chaque parcelle de nos droits, et enfin il faudra éviter les pièges de la diplomatie, qui s'efforcera de s'en tirer avec des expédients ou des demi-mesures. L'histoire diplomatique de cette guerre nous a d'ailleurs suffisamment prouvé que nous ne devons pas trop compter sur les diplomaties européennes.

Dans son message au Sénat, le Président Wilson a parfaitement indiqué que la décision devrait appartenir aux peuples, c'est-à-dire à l'opinion publique, qui, suffisamment éclairée et réveillée, saura obtenir pour la Pologne la réparation complète qui lui est due.

Il est vrai que, pour le moment, l'opinion publique est fortement paralysée par la censure, mais il est hors de doute qu'à l'époque du Congrès elle pourra se manifester librement.

C'est donc vers l'opinion publique de tous les peuples civilisés que devront être dirigés tous nos efforts, ainsi que ceux de nos amis.

Le triomphe de la cause polonaise dépendra presque exclusivement de la pression que l'opinion publique sera à même d'exercer sur les décisions du Congrès, ou, autrement dit, de l'efficacité de notre propagande en faveur de la Pologne.

Sous ce rapport, les Polonais qui habitent à l'étranger ou y séjournent momentanément, peuvent rendre à la cause polonaise des services inappréciables.

Ils peuvent le faire, donc ils doivent le faire.

Il ne s'agit évidemment pas d'élaborer des programmes politiques. C'est l'affaire du pays, et exclusive-

ment son affaire. Notre pays a seul le droit de décider de la politique à suivre ou de rentrer dans des compromis de nature quelconque. Il possède heureusement assez d'hommes capables, compétents et connaissant à fond les besoins économiques ou les aspirations politiques de la nation, pour ne pas chercher une direction quelconque auprès des Polonais qui résident à l'étranger, et dont la plupart ignorent même quelle est la situation exacte en Pologne à l'heure présente.

Néanmoins notre rôle peut être très important et très utile.

Quand se réunira le Congrès de la Paix, quand disparaîtront les entraves de la censure, nous pourrons faire alors appel à l'opinion publique au moyen de la presse, des conférences, des meetings ou des congrès. Nous pourrons également avoir recours aux ligues, associations et organisations françaises, et produire ainsi une pression très utile sur les membres du Congrès. Dans des cas d'une gravité exceptionnelle, nous pourrons nous adresser à la justice et à la bienveillance des Chefs d'Etats.

Une propagande de ce genre ne peut toutefois être vraiment utile, que si elle est menée en accord absolu avec les délégués polonais au Congrès ou, à leur défaut, en harmonie complète avec les pouvoirs polonais de Varsovie.

Jusqu'à présent nous étions forcément réduits à faire de la propagande individuelle, isolée, car la situation générale était vraiment par trop chaotique, pour qu'on pût songer à établir une action commune, d'autant plus que nous étions dans l'impossibilité presque complète de communiquer avec la Pologne. Nous faisons ce que nous pouvions et comme nous pouvions, mais, dès la cessation des hostilités, il faudra agir d'après un programme bien déterminé et discipliner volontairement notre action en la soumettant à la direction de nos délégués au Congrès.

Il ne faut cependant pas oublier qu'une pareille organisation de propagande ne s'improvise pas du jour au lendemain. Elle demande une préparation méthodique et un travail considérable, car il ne s'agit rien de moins que de mobiliser toutes les forces polonaises à l'étranger ainsi que toutes les organisations locales capables de nous aider utilement à l'avenir.

C'est cette tâche ingrate et difficile que nous avons assumée, et en commençant par la France, nous avons organisé dans les principales villes, comme Lyon, Marseille, Nice, Toulouse, Bordeaux et Nantes, des Comités régionaux de propagande, avec un Comité central à Paris.

Ces Comités organiseront à leur tour, dans d'autres localités un peu importantes, des sous-comités ou des sections.

Nous couvrirons ainsi la France d'un réseau complet de sentinelles vigilantes, dévouées à notre cause et prêtes à intervenir au premier appel.

Tant qu'il s'agira de la propagande ordinaire en faveur de la Pologne, tous ces Comités auront une entière liberté d'action, en s'inspirant toutefois de notre

mot d'ordre « Unité et Indépendance » qui constitue le « Credo » politique de notre nation.

Mais pour toute manifestation d'un caractère général, ils agiront en plein accord avec le Comité Central et d'après ses instructions, ainsi que cela a eu déjà lieu pour l'envoi au Président Wilson d'une adresse de remerciements.

Le jour de la cessation des hostilités, toute cette organisation sera mise à la disposition des délégués polonais au Congrès de la Paix et confiée à un Comité dirigeant nommé après entente avec notre pays.

Une pareille ramification de la propagande polonaise à l'Occident de l'Europe aura une grande portée pratique, car le succès de toute manifestation publique dépend non seulement de la qualité des voix qui plaident une cause donnée, mais aussi de leur nombre et surtout du nombre des foyers actifs de propagande.

En dehors du côté moral ou sentimental, la Question Polonaise a son côté pratique et matériel, qu'il faut envisager et traiter comme on traite une affaire commerciale ou industrielle. Or, aucune affaire, si belle soit-elle, ne peut réussir, si on ne la soutient pas convenablement par une propagande ou une réclame efficace, ce qui demande un effort considérable.

Nous nous proposons donc d'étendre très prochainement notre organisation sur l'Italie et l'Espagne, et nous ne doutons pas que nos compatriotes qui habitent les autres pays étrangers suivront notre exemple.

Nous préparerons ainsi, pour les futurs délégués polonais, au Congrès, une arme des plus puissantes, car, sur un signe de leur part, nous pourrons inonder la presse, les gouvernements et le Congrès — de pétitions, de protestations ou d'appels écrits ou télégraphiés, venus de tous les coins du monde, ce qui produira une pression sérieuse, et espérons-le, utile sur les décisions du Congrès.

Dans le cas où les délégués de la Pologne ne seraient pas admis au Congrès, notre organisation sera d'autant plus nécessaire, car elle constituera la seule arme dont notre pays pourra alors se servir utilement pour défendre sa juste cause.

Considérant l'importance de la tâche que nous avons assumée, ainsi que les difficultés qu'elle présente, nous faisons appel à tous nos compatriotes, en leur demandant de nous prêter leur appui moral, uniquement l'appui moral. Qu'ils nous fassent parvenir le plus grand nombre possible d'adresses de nos compatriotes établis en France (en province), en Italie et en Espagne, ainsi que des indications précises, relatives aux organisations locales ou aux personnalités marquantes, susceptibles de s'intéresser utilement à notre cause.

Nous prions de diriger ces informations, suivant le cas, vers l'un des principaux Comités de propagande dont les adresses accompagnent les signatures ci-dessous. Quant aux informations qui se rapportent à l'Italie ou à l'Espagne, elles devront être adressées exclusivement au Comité Central de Paris.

GRUPEMENT DES COMITÉS DE PROPAGANDE

Pour le Comité Central de Paris : J. DE LIPKOWSKI, 11, rue Claude-Chahu, Paris.

Pour le Comité de Lyon : M. CHARLES MEDWECZKY, 46, quai d'Arloing, Lyon.

Pour le Comité de Nice : Dr A. COLONNA WALEWSKI, 42, rue du Congrès, Nice.

Pour le Comité de Toulouse : Prof. Hon. F. KOZŁOWSKI, 51, rue des Remparts-Saint-Etienne, à Toulouse.